

Université de Montréal

**Le mode de scrutin a-t-il un impact sur le processus de décision électorale et cet impact varie-t-il en fonction de la sophistication politique?**

Par  
Simon McDougall

Département de science politique  
Faculté des Arts et Science

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade  
de Maître ès science (M. Sc.) en science politique

Novembre, 2004

© Simon McDougall, 2004



JA

39

U54

2005

V.004

## AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

## NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal  
Faculté des Études Supérieures

Ce mémoire intitulé :

**Le mode de scrutin a-t-il un impact sur le processus de décision électorale et cet impact varie-t-il en fonction de la sophistication politique?**

Présenté par

Simon McDougall

a été évalué(e) par un jury composé des personnes suivantes :

Richard Nadeau  
Président-rapporteur

Patrick Fournier  
Directeur de recherche

André Blais  
Membre du jury

Mémoire accepté le 15 Novembre 2004

## Sommaire

Les modes de scrutin ont-ils un impact sur le comportement électoral des citoyens et cet impact dépend-il du niveau de sophistication politique? Les études qui ont répondu à cette question n'ont pu fournir de propositions théoriques satisfaisantes et n'ont pas considéré l'hétérogénéité de l'électorat. Il est par contre établi que les modes de scrutin ont un impact sur le nombre de partis politiques, sur leurs objectifs ainsi que sur leurs stratégies électorales.

Nous avons testé trois hypothèses. D'abord, le poids électoral de l'identification partisane devrait varier selon le mode de scrutin, surtout chez les individus moins sophistiqués politiquement. Ensuite, le poids électoral des enjeux devrait être supérieur sous un mode de scrutin de type proportionnel, surtout chez les individus les moins sophistiqués politiquement. Finalement, le poids électoral de l'évaluation des chefs devrait être supérieur sous un mode de scrutin de type majoritaire et ce surtout chez les individus les moins sophistiqués politiquement. Nos analyses quantitatives reposent sur des régressions logistiques binaires; les données que nous utilisons proviennent du *Comparative Study of Electoral Systems*.

Nous trouvons que le mode de scrutin a un effet systématique sur les déterminants de la préférence électoral. L'identification partisane et les chefs semblent peser plus lourd sur le vote sous un mode de scrutin de type majoritaire et les enjeux sont plus importants sous un mode de scrutin de type proportionnel. Par contre, les individus peu sophistiqués politiquement ne sont pas systématiquement plus sensibles aux variations induites par le mode de scrutin.

Mots-clé : Systèmes électoraux, élections, hétérogénéité, vote, chefs, identification partisane, enjeux, comparatif.

## Abstract

Do electoral systems have an impact on the vote determinants and does that impact depend on political sophistication? Studies have not answered that question in a satisfying way and have not considered the electorate heterogeneity but have shown that electoral systems impact the number of parties, their objectives and their campaign strategies.

We have tested three hypotheses. First, the weight of party identification should vary depending on the electoral system, mostly amongst less sophisticated people. Secondly, issues should matter more under proportional systems and that variation should be greater amongst the less sophisticated. Lastly, leaders should matter more under majoritarian systems and that effect should be greater amongst the less sophisticated. Our quantitative analyses rely on regular logistic regressions and use the *Comparative Study of Electoral Systems* data.

We show that electoral systems do have a systematic impact on vote choice determinants: party identification and leaders matter more under majoritarian systems and issues matter more under proportional systems. However, the effect of electoral systems on vote determinants is not systematically stronger amongst the less politically sophisticated people.

**Key words:** Electoral systems, elections, heterogeneity, vote, leaders, party identification, issues, comparative.

## Table des matières

Sommaire.....	iii
Abstract.....	iv
Table des matières.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures.....	vii
Liste des sigles et abréviations.....	viii
Remerciements.....	ix
Introduction .....	1
Chapitre 1 : Les modes de scrutin et les comportements électoraux.....	7
1.1 <i>L'étude des modes de scrutin</i> .....	8
1.2 <i>Le mode de scrutin et les déterminants du comportement électoral</i> .....	14
1.3 <i>Bilan empirique et théorique</i> .....	25
1.4 <i>Différences interpersonnelles</i> .....	28
Chapitre 2 : Synthèse des arguments théoriques et hypothèses.....	36
2.1 <i>L'identification partisane, le mode de scrutin et le vote</i> .....	36
2.2 <i>Les enjeux, le mode de scrutin et le vote</i> .....	40
2.3 <i>Les chefs de partis, le mode de scrutin et le vote</i> .....	46
2.4 <i>Récapitulation des hypothèses</i> .....	49
Chapitre 3 : La méthodologie de l'étude.....	51
Chapitre 4 : Les résultats.....	63
4.1 <i>Vérification de l'hypothèse 1 : l'identification partisane et le mode de scrutin</i> .....	69
4.2 <i>Vérification de l'hypothèse 2 : les enjeux et le mode de scrutin</i> .....	72
4.3 <i>Vérification de l'hypothèse 3 : les chefs et le mode de scrutin</i> .....	74
Conclusion.....	77
Bibliographie.....	x

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Exemple de base de données empilées (stacked dataset).....	59
Tableau 2 : L'impact du contexte institutionnel et de la sophistication politique sur le comportement électoral (modèle de base).....	64
Tableau 3 : L'impact du contexte institutionnel et de la sophistication politique sur le comportement électoral (modèle complet).....	68



## Liste des figures

Figure I : Simulations de l'effet du mode de scrutin et de la sophistication sur le poids de l'identification partisane.....	70
Figure II : Simulations de l'effet du mode de scrutin et de la sophistication sur le poids des enjeux.....	73
Figure III : Simulations de l'effet du mode de scrutin et de la sophistication sur le poids des chefs.....	76

## Liste des sigles et abréviations

CSES : Comparative Study of Electoral Systems.

Je tiens à remercier mon directeur, le professeur Patrick Fournier, sans qui ce projet n'aurait pu être mené à terme. Ses conseils, ses encouragements et ses suggestions ont été précieux et intellectuellement stimulants. Je veux aussi remercier ma compagne, Maude, qui a soutenu l'auteur de cette étude chaque jour de la dernière année.

## Introduction

Dans plusieurs démocraties occidentales, la réforme du mode de scrutin est souvent évoquée afin d'apporter une cure à différents maux politiques. Le débat à propos du choix du mode de scrutin oppose deux visions opposées de la démocratie, soit celle de la représentation juste et celle de la gouverne efficace. Les promoteurs de transformations du mode de scrutin proposent habituellement que ceux-ci soient responsables de distorsions dans l'attribution des sièges et favorisent certains groupes d'individus au détriment de minorités (Le mouvement pour la représentation équitable au Canada, 2004). Ces injustices auraient également des conséquences sur le comportement des citoyens, notamment par la baisse de la participation électorale et la hausse du vote stratégique.

Les conséquences d'un changement du mode de scrutin sont cependant difficiles à établir, en partie parce que de telles modifications ont été relativement rares depuis la fin de la seconde guerre mondiale (Mackie et Rose 1991). En ce sens, la récente réforme néo-zélandaise de 1996 (Denemark 2003) et les multiples réformes hongkongaise durant les années 1990 (Ma et Choy 2003) font figure d'exception, et l'on pourra bientôt étudier l'impact à moyen et long terme qu'elles auront eu.

Si l'étude des changements du mode de scrutin demeure difficile, l'étude de l'effet du mode de scrutin d'une perspective comparative est possible. Lijphart a ainsi montré que le mode de scrutin a un impact sur la gestion démocratique (Lijphart 1990; 1994) alors que Katz (1980) a étudié les liens entre le mode de scrutin et la définition des objectifs électoraux des partis politiques. D'autres se sont penchés sur l'effet qu'a le système électoral sur les campagnes des partis politiques (Ma et Choy 2003 ;

Denemark 2003) et sur le nombre de partis (Neto et Cox 1997). Ces études s'entendent généralement pour distinguer les modes de scrutin majoritaires des modes de scrutin de type proportionnel (Finer 1975 ; Powell 2000).

D'autres chercheurs ont montré que le comportement électoral des individus est sensible au mode de scrutin. Les études portant sur la participation électorale (Karp et Banducci 1999), le vote stratégique (Cox 1997) et le vote sincère (Klingemann et Wessels 2002) ont montré clairement que ces dimensions du comportement politique individuel sont sensibles au mode de scrutin.

À notre avis, ces constats posent directement la question du choix électoral. En effet, si les modes de scrutin ont un impact sur les campagnes électorales ainsi que sur la dynamique partisane et qu'il a été démontré que les individus réagissent au mode de scrutin sous certaines circonstances, il est possible que le mode de scrutin affecte le choix électoral lui-même. Cela signifierait que le mode de scrutin n'aurait pas seulement un impact une fois que les citoyens ont voté, ce sur quoi porte la portion congrue des recherches, mais qu'il aurait également un impact sur les déterminants du vote eux-mêmes.

Malgré la pertinence d'une telle question, très peu de recherches s'y sont attaquées. Certaines se sont par exemple penchées sur les liens entre le phénomène de personnalisation des campagnes et le mode de scrutin (Curtice et Blais 2001 ; Aardal et Oscarsson 2001) mais ont trouvé peu de résultats concluants. Au contraire, l'étude du système électoral français a permis de montrer que le rôle de l'identification partisane et de l'identification idéologique variait selon le type de contrainte qu'exerce le mode de scrutin (Lewis-Beck et Chlarson 2002). Des études portant sur l'effet des facteurs économiques dans la décision électorale ont aussi montré que le mode de

scrutin est responsable de variations systématiques dans leur poids (Powell et Whitten 1993). Malgré tout, l'état actuel de cette littérature reste insatisfaisant. Probablement parce que l'étude des liens entre le mode de scrutin et le comportement électoral se trouve aux confluents de plusieurs courants de recherche, la formulation de propositions théoriques exhaustives est rare. Ainsi, des quelques explications qui ont été proposées jusqu'à maintenant, aucune ne permet de comprendre systématiquement comment le mode de scrutin est en mesure d'affecter la décision électorale.

Au cours de cette étude, nous avons étudié systématiquement l'impact qu'a le mode de scrutin sur la préférence électorale afin de combler le vide que nous constatons dans la littérature. Quelques constats présents dans la littérature portant sur les modes de scrutin ont guidé nos travaux. D'abord, des arguments théoriques (Duverger 1954 ; Cox 1997) et des démonstrations empiriques (Ordeshook et Shvetsova 1994 ; Neto et Cox 1997) soutiennent que le mode de scrutin de type proportionnel favorise l'émergence d'un plus grand nombre de partis politiques que le mode de scrutin de type majoritaire. Ensuite, le mode de scrutin exerce une pression sur les objectifs électoraux des partis politiques en déterminant si les sièges sont attribués localement ou globalement (Katz 1980). Troisièmement, les caractéristiques du mode de scrutin définissent l'objet du vote—la vision proportionnelle propose un partage du pouvoir entre le plus grand nombre et la vision majoritaire le choix d'un gouvernement responsable (Powell 2000)—et cette tension a un impact sur les messages électoraux des partis en campagne en déterminant quelles sont leurs clientèles (Norris 2004). Nous nous servons de ces constats pour articuler des hypothèses au sujet de l'impact du mode de scrutin sur les ingrédients du choix électoral.

Afin d'étudier l'impact qu'a le mode de scrutin sur les déterminants de la préférence électorale, nous avons construit un modèle explicatif du vote dans plusieurs pays. Ce modèle repose sur une mesure de l'identification partisane, sur une évaluation de la proximité idéologique sur un axe gauche/droite, qui correspond à une mesure synthétique des enjeux (Budge et Laver 1993, Adams 2001, Pattie et Johnston 2001) et sur l'évaluation des chefs.

Nous intégrons un autre courant de recherche à l'étude de l'influence des modes de scrutin : l'hétérogénéité dans les décisions individuelles. Sniderman, Tetlock et Brody (1991) ont effectivement montré que la sophistication politique permettait de prévoir efficacement dans quel type de processus décisionnel s'engagent les individus. Zaller (1992) a aussi montré que les individus les plus sophistiqués sont systématiquement plus résistants que les individus les moins sophistiqués politiquement parce qu'ils possèdent davantage d'information et que celles-ci sont plus cohérentes que chez les individus les moins sophistiqués. Les individus les plus sophistiqués devraient donc offrir systématiquement plus de résistance à l'effet du mode de scrutin que les individus les moins sophistiqués.

La discussion théorique nous amène à émettre une série d'hypothèses quant à l'impact sur les déterminants de la préférence électorale que le mode de scrutin devrait induire. Spécifiquement, l'état du débat à propos des sources de l'identification partisane ne permet pas de prévoir comment son poids devrait varier mais un effet des institutions est probable. L'on devrait donc observer que le poids qu'exerce l'attachement partisan sur le vote devrait varier d'un mode de scrutin à l'autre et ce particulièrement chez les individus les moins sophistiqués (*Hypothèse 1*). Deuxièmement, nous prédisons que les enjeux devraient avoir un impact plus

important sur le vote lorsque le mode de scrutin est de type proportionnel et la différence dans le poids des enjeux devrait être maximale chez les individus ayant un faible niveau de sophistication (*Hypothèse 2*). Troisièmement, les évaluations des chefs devraient jouer un rôle plus important sous un mode de scrutin de type majoritaire et l'effet du mode de scrutin devrait être maximal chez les individus moins sophistiqués (*Hypothèse 3*).

Afin de tester ces hypothèses, il nous faut être en mesure d'évaluer et comparer la force de différents déterminants du vote sous différents modes de scrutin. Nous avons effectué des analyses quantitatives en utilisant des données de sondage récoltées via le projet CSES (*Comparative Study of Electoral Systems*) qui porte sur plusieurs pays. La modélisation de la préférence électorale des répondants est faite à partir d'un modèle logistique binaire qui permet d'évaluer l'impact qu'a chacune des composantes de la préférence électorale sur la probabilité de voter pour chacun des partis.

Les résultats que nous obtenons indiquent que le mode de scrutin a un effet significatif sur les déterminants de la décision électorale des individus. Le rôle de l'identification partisane est accentué lorsque le mode de scrutin est de type majoritaire, le poids des enjeux est plus important sous un mode de scrutin de type proportionnel et le poids de l'évaluation des chefs est plus grand sous un mode de scrutin majoritaire. Nous avons cependant trouvé que les variations induites par le mode de scrutin ne sont pas systématiquement plus importantes chez les individus les moins sophistiqués.

Cette étude est divisée en quatre chapitres. Le premier chapitre recense les études théoriques et empiriques afin de brosser un tableau large et complet de l'état



des connaissances à propos des modes de scrutin et de l'impact qu'ont les modes de scrutin sur les déterminants du vote. Il présente également les mécanismes qui expliquent que le mode de scrutin a un impact sur les préférences individuelles. Il se termine sur un appel à prendre en considération l'hétérogénéité de l'électorat afin de mieux cerner l'impact que pourrait avoir le mode de scrutin. Le deuxième chapitre établit les tests théoriques que nous effectuerons et présente les trois hypothèses portant sur les variations dans le poids de l'identification partisane, des enjeux et des chefs. Elles prennent en compte les caractéristiques du mode de scrutin et le niveau de sophistication politique. Le troisième chapitre présente la méthodologie de l'étude. Le quatrième chapitre propose ensuite les résultats de l'analyse que nous avons menée. La conclusion résume les contributions de l'étude et expose certaines pistes pour les recherches futures.

## **Chapitre 1 : Les modes de scrutin et les comportements électoraux**

Les études portant sur le mode de scrutin sont nombreuses et examinent plusieurs dimensions de l'effet de celui-ci. Lijphart (1990 ; 1994; 1994b) a par exemple examiné l'impact qu'a le mode de scrutin sur la gestion démocratique, Katz (1980) a examiné les conséquences qu'a le type de mode de scrutin sur la définition des objectifs électoraux des partis politiques alors que d'autres études ont établi un lien entre les campagnes électorales et le mode de scrutin (Norris 2004). D'autres études se sont intéressées plus directement au comportement électoral des individus et aux variations dont serait responsable le mode de scrutin. Certains ont travaillé sur les conséquences du mode de scrutin sur la quantité et le type de vote économique exercé (Powell et Whitten 1993 ; Rudolph 2003), sur la participation électorale (Blais et Dobrzynska, 1998 ; Blais et Carty 1991 ; Karp et Banducci 1999) ou même sur le vote stratégique (Cox 1997). À notre avis cependant, ces recherches ne sont ni systématiques ni assez exhaustives et ne permettent pas de comprendre comment le comportement électoral des individus pourrait être affecté par les modes de scrutin. Nous verrons donc ce que la littérature portant sur les modes de scrutin peut nous apprendre sur les effets que ceux-ci sont susceptibles d'avoir sur le comportement électoral et établirons ensuite quelles dimensions doivent être mieux comprises.

### 1.1 L'étude des modes de scrutin

Plusieurs travaux ont établi des typologies reposant sur diverses dimensions des modes de scrutin. Certaines de ces typologies sont fondées sur les modes de gestion démocratique et contrastent les valeurs qui sous-tendent chaque type institutionnel. Arend Lijphart a proposé une telle typologie fondée à la fois sur les valeurs sous-tendant le partage du pouvoir et sur des indicateurs institutionnels tel l'indépendance du pouvoir législatif, les relations entre le législatif et l'exécutif, le système de partis, le système électoral et les types de systèmes de représentation des intérêts dans 27 démocraties (Lijphart 1994b). Selon Lijphart, les modes de scrutin ont un impact sur ce qu'il nomme la performance démocratique, la disproportionnalité, la participation électorale, la concertation entre les élites politiques, etc. Il a donc construit une typologie dont l'un des pôles regroupe les systèmes consensuels, fondés sur le mode de scrutin proportionnel et le partage du pouvoir entre les différents groupes représentés, et dont l'autre pôle regroupe les systèmes majoritaires (ou de type *Westminster*), fondés sur l'utilisation du mode de scrutin majoritaire et la construction d'une majorité gouvernant efficacement (Norris 2004, chapitre3).

D'autres auteurs ont proposé des terminologies et des typologies alternatives; mentionnons la typologie des démocraties proportionnelles et majoritaires de Powell (2000), la typologie des démocraties efficaces ou représentatives de Shugart et Carey (1992) ou la proposition de Finer (1975), reprise par Norris (2004), de distinguer les démocraties de type consensuel des démocraties d'affrontement<sup>1</sup>. La tension fondamentale au cœur de ces typologies se situe au niveau du partage du pouvoir politique plutôt qu'au niveau de la gestion démocratique. En effet, les types

---

<sup>1</sup> L'expression anglaise est *adversarial*.

démocratiques généralement associés à la représentation proportionnelle sont caractérisés par le partage du pouvoir et une représentation maximale des différents groupes électoraux alors que les types démocratiques associés au mode de scrutin majoritaire sont habituellement caractérisés par une préoccupation pour la gouverne.

Cette tension a un impact sur le sens de la tenue d'élections. Sous un mode de scrutin de type majoritaire, le pouvoir tend à être concentré entre les mains du plus grand parti qui forme un gouvernement, habituellement majoritaire, identifiable et responsable devant le peuple (Powell 2000, 176). Les élections qui s'y tiennent ont donc tendance à être des plébiscites sur la performance du parti majoritaire qui contrôle le gouvernement. Elles sont aussi l'occasion de choisir entre le gouvernement en place et un gouvernement alternatif, habituellement représenté par l'opposition officielle. Au contraire, les élections tenues sous un mode de scrutin de type proportionnel permettent à davantage d'intérêts d'être représentés à l'assemblée législative. La formation des gouvernements dépend ensuite d'un processus de négociations post-électorales entre les partis en place (Powell 2000, 202). Les modes de scrutin sont donc à la fois de bons indicateurs des valeurs qui sous-tendent l'articulation des types démocratiques et des caractéristiques institutionnelles de ces types institutionnels qui ont un impact sur la nature même du choix politique auquel font face les électeurs. C'est là la différence fondamentale entre les deux types de mode de scrutin selon Katz : l'objet du vote.

Of greater importance is the fact that in plurality systems one votes for candidates as individuals, while under PR one votes for groups of candidates, or lists. Finally, because the object of voting in plurality systems is the individual and because each candidate must be declared either elected or defeated, plurality

schemes must be concerned with the order in which candidates finish rather than with the absolute numbers or percentages of votes received. (...) Rather than the statistical fairness of the outcome, these concerns with order (as the very word *plurality* implies) and with individuality are what most clearly distinguish plurality from proportional electoral formulae. (Katz 1980, 21)

Le mode de scrutin est donc un objet d'étude répandu et les variations observées dans son opérationnalisation peuvent être considérées comme des nuances. L'on observe effectivement que les typologies s'entendent habituellement pour opposer les modes de scrutin sur la base du partage du pouvoir : le mode de scrutin de type majoritaire tend à attribuer le pouvoir au plus grand parti alors que le mode de scrutin de type proportionnel tend à assurer la représentation du plus grand nombre d'intérêts. Nous tenterons maintenant de comprendre l'impact qu'ont ces caractéristiques sur le comportement électoral individuel.

Les propositions que nous étudions sont largement inspirées de la théorie des choix rationnels. De cette perspective théorique, les individus et les partis politiques sont avant tout dotés de rationalité instrumentale, ce qui leur donne une bonne raison d'être sensibles au contexte institutionnel : la maximisation de l'utilité de leur comportement électoral. Norris propose d'ailleurs d'utiliser le terme d'institutionnalisme rationnel afin de parler de l'étude des institutions électorales d'une perspective rationaliste. « [T]he core theoretical claim in rational-choice institutionalism is that formal rules generate important incentives that are capable of shaping and constraining political behaviour » (Norris 2004, 16). En effet, si les individus tentent avant tout de maximiser l'utilité qu'ils retirent de leur comportement politique, ils sont susceptibles de s'adapter aux différentes contraintes que pose le contexte institutionnel. Ils sont par exemple plus susceptibles de voter de façon

stratégique sous un mode de scrutin de type majoritaire lorsque la probabilité de « gaspillage » de leur vote est plus élevée (Cox 1997), de voter pour les partis qui sont les plus près d'eux dans un espace idéologique ou relatif à un enjeu, de voter pour les partis dont ils préfèrent les chefs. Les travaux inspirés par l'école rationaliste font cependant face à la critique de chercheurs de l'école sociologique.

Les représentants les plus connus de l'école sociologique sont probablement Lipset et Rokkan. Leur théorie, qui explique les comportements politiques dans l'Europe des années 1960, repose essentiellement sur le rôle joué par les clivages sociaux (Lipset et Rokkan 1967). Selon eux, quatre de ces clivages fondamentaux—le clivage entre l'Église et l'État, entre le centre et la périphérie, entre le monde rural et urbain et entre les classes sociales—sont à la source de l'articulation du comportement politique des citoyens européens. Selon eux, l'identification des clivages dominants dans une société permet de prédire quelles sont les tendances centrales du comportement électoral des citoyens, ceux-ci étant individuellement marqués par ces facteurs culturels. Notons que la conception qui sous-tend un tel argument est profondément déterministe (Neto et Cox 1997, 153). Lipset et Rokkan proposaient effectivement que l'Europe était en quelque sorte figée dans le temps, puisque les mêmes clivages étaient à même d'expliquer le développement de la vie politique européenne depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Lipset and Rokkan theorized that organizational linkages gradually strengthened over the years, as party systems 'froze' from around the 1920s until at least the mid-1960s, with stable patterns of party competition revolving around the salient primary cleavages dividing each society, as exemplified by the role of class in Britain, religion in France, and language in Belgium (Norris 2004, chapitre 5).

Cette perspective ne laisse donc que peu de marge de manœuvre aux institutions électorales dont les effets ne peuvent qu'être limités ; il s'agit donc en quelque sorte d'une perspective «d'effet maximal» de la culture. Une des interprétations contemporaines des clivages sociopolitiques propose que ceux-ci peuvent à la fois servir de structure à la vie démocratique en solidifiant les liens entre les partis politiques et en rendant plus prévisibles les résultats électoraux (Lijphart, Rogowski et Weaver 1993). Une autre suggère au contraire que les clivages sociopolitiques ont le potentiel de reproduire des conflits politiques importants et de les activer dans le champ électoral, déstabilisant ces systèmes politiques (Gunther & Mughan 1993).

Un autre courant sociologique, celui de la modernisation culturelle (Inglehart 1990), postule que les conditions de socialisation des individus—avant tout la sécurité économique et la sécurité physique—déterminent largement les valeurs et les choix politiques de ces citoyens. Ainsi, les générations nées après la deuxième guerre mondiale ont connu à la fois la sécurité économique et physique durant leur enfance, ce qui a eu un impact sur les valeurs qu'ils ont adoptées (des valeurs post-matérialistes). Le comportement des citoyens serait donc stable mais des changements y interviendraient au rythme du remplacement des générations. Ainsi, malgré que cette approche soit plus souple que la théorie des clivages politiques, les deux attribuent aux institutions un rôle limité, puisque ce sont des facteurs lourds, surtout culturels, qui déterminent le comportement des individus. Norris croit ainsi qu'il est possible d'observer l'effet des conditions de socialisation d'un pays à l'autre en observant le lien entre les valeurs des citoyens et la représentation politique. «[S]ystematic differences in political representation and mass electoral behaviour should be evident among societies at different levels of development, especially

contrast between industrial and post-industrial nations, even if countries share similar electoral rules» (Norris 2004, chapitre 1).

La revue de ces deux perspectives théoriques montre bien que les propositions issues de l'école sociologique ne peuvent pas être utilisées lorsque vient le temps d'étudier l'impact qu'ont les institutions électorales sur le comportement individuel. En effet, les postulats de l'école sociologique proposent que les individus sont avant tout (et peut-être même exclusivement) marqués par des clivages socioéconomiques et des valeurs à long terme et que leur comportement est très peu susceptible de se transformer au cours de leur vie (Whitefield 2002 ; Evans 2000). Il serait donc difficile d'expliquer d'une perspective sociologique l'effet du mode de scrutin même si l'on faisait la démonstration empirique qu'un tel effet existe, ce qui fait que l'approche sociologique est peu appropriée dans le cadre de nos travaux.

L'étude des modes de scrutin utilise donc largement des typologies qui reposent principalement sur la tension entre l'idéal de gouvernance, ce qui est au cœur du mode de scrutin majoritaire qui avantage le plus grand parti, et l'idéal de partage du pouvoir, incarné par le mode de scrutin de type proportionnel. L'étude de l'impact que le mode de scrutin peut avoir sur le comportement électoral repose de plus sur une approche rationaliste puisque cette perspective conçoit que les individus puissent être sensibles aux institutions afin de maximiser l'utilité de leur vote. Au contraire, les approches sociologiques seraient moins en mesure d'expliquer d'éventuels liens entre le comportement électoral et le mode de scrutin. Nous sommes maintenant en mesure d'évaluer ce que l'on sait empiriquement : des études ont effectivement montré que certaines dimensions du comportement électoral, par exemple le poids des facteurs économiques, sont sensibles aux modes de scrutin.



Nous voulons déterminer quelles dimensions sont touchées par le mode de scrutin et quelles sont les propositions théoriques qui expliquent de tels liens.

### *1.2 Le mode de scrutin et les déterminants du comportement électoral.*

Quelques études seulement ont tenté d'établir un lien entre le mode de scrutin et le comportement politique. Ces tentatives, rares et non systématiques, offrent à notre avis une représentation tronquée des liens entre le mode de scrutin et le comportement électoral. Des travaux portent sur les liens entre le mode de scrutin et certaines dimensions du comportement électoral (la participation électorale et le vote stratégique) alors que d'autres portent sur les liens entre le mode de scrutin et certains déterminants de la préférence électorale (poids des chefs, de l'identification partisane et de certains enjeux). Nous allons donc voir ces études en abordant d'abord celles portant sur le vote stratégique et la participation électorale et ensuite celles portant sur les déterminants du vote.

L'étude du vote stratégique et du vote sincère a montré qu'il s'agit bien d'un comportement politique affecté par le mode de scrutin. Une définition plutôt consensuelle du vote stratégique a été proposée par Cox :

Some voter, whose favourite candidate has a poor chance of winning, notices that she has a preference between the top two candidates; she then rationally decides to vote for the most preferred of these two top competitors rather than for her overall favourite, because the latter vote has a much smaller chance of actually affecting the outcome than the other. (Cox 1997, 71)

L'idée que le mode de scrutin peut influencer l'individu repose donc au cœur même de la définition du vote stratégique, puisque le mode de scrutin détermine les chances

de chacun des candidats de gagner. Ainsi, si les citoyens sont sensibles aux règles électorales, la quantité de vote stratégique devrait varier d'un système proportionnel à un système majoritaire puisque la perception de la probabilité de gaspiller le vote devrait varier (Cox 1997, 69-138). De plus, la nature du vote stratégique le rend sensible au mode de scrutin :

A variety of voting behaviours can qualify as strategic. These variations depend to a great extent on electoral laws. If some German voters strategically desert the CDU to support the FDP, it is because of the presence of the 5% threshold for compensatory PR seats. Different types of electoral systems induce specific types of strategic voting (Blais, Nadeau, Gidengil et Nevitte 2001b, 344).

Malheureusement, il n'existe pas de consensus clair à propos de la mesure du vote stratégique, entre autres dans le cas des systèmes mixtes—où l'on retrouve souvent du *split voting*. Les sources de ce phénomène semblent remonter en partie au vote stratégique mais aussi aux préférences politiques et attachements partisans des électeurs, rendant l'estimation de la nature et de l'ampleur du phénomène difficile (Karp, Vowles, Banducci et Donovan 2002). D'autre part, les études qui existent sur les taux canadien (Blais et al. 2001 ; Blais 2002), néo-zélandais (Karp et al. 2002), allemands et anglais (Dalton 1996) de vote stratégique sont si contradictoires et variables<sup>2</sup> qu'il semble impossible pour l'instant de vérifier empiriquement cette proposition.

D'autres travaux se sont plutôt intéressés au vote sincère, défini en fonction des préférences politiques. «Sincere voting consists of more than just the absence of

---

<sup>2</sup> Par exemple, le taux estimé de vote stratégique pour la seule élection anglaise de 1987 varie de 6,3% à 17% selon les sources (Alvarez et Nagler 2000).

strategic voting. Sincere voting means to have a clear preference for a particular political party and to vote accordingly. Thus, the vote must be based on ones own preferences» (Klingemann et Wessels 2002, 1). La proportion d'individus votant sincèrement semble dépendre du mode de scrutin et du nombre de partis politiques. Utilisant la base de données CSES, Klingemann et Wessels montrent que la proportion d'électeurs votant sincèrement augmente lorsque le nombre de partis politiques augmente et lorsque le mode de scrutin est de type proportionnel (Klingemann et Wessels 2002, 6). Le mode de scrutin est donc ici responsable de transformation du comportement électoral des individus.

Les études sur la participation électorale sont aussi intéressantes à considérer parce qu'elles adoptent souvent une perspective multinationale, ce qui permet d'évaluer l'impact du mode de scrutin. Les démonstrations empiriques nous permettent ainsi de croire que la proportion de participation électorale augmente lorsque le mode de scrutin est de type proportionnel (Blais et Dobrzynska 1998). Blais et Carty (1991) évaluent cet écart à environ 7% tandis que Blais et Dobrzynska (1998) évaluent ce même écart à environ 3%. Le changement de mode de scrutin en Nouvelle-Zélande semble également avoir été responsable d'une augmentation de l'ordre de 3% de la participation électorale (Karp et Banducci 1999). L'étude de Karp et Banducci a montré que ce sont surtout les partisans de la gauche néo-zélandaise, traditionnellement sous-représentée sous l'ancien mode de scrutin, qui sont responsables de la plus grande partie de la croissance de la participation électorale. Utilisant les résultats de 324 élections législatives entre 1972 et 1995, Blais et Dobrzynska ont aussi confirmé que le mode de scrutin de type proportionnel est un des facteurs contribuant à la hausse de la participation électorale (Blais et Dobrzynska

1998, 251). Ces constats confirment donc que le comportement électoral des électeurs est sensible au contexte institutionnel, et Karp et Banducci (1999) évoquent la possibilité que ce soit parce que le mode de scrutin ait affecté le nombre de partis politiques et leurs stratégies électorales. Nous nous tournons maintenant vers les études qui ont tenté d'établir des liens entre le mode de scrutin et les variations dans le poids de différents déterminants du vote.

Une des études les plus intéressantes portant sur le rôle joué par le mode de scrutin dans la décision électorale porte sur la campagne électorale présidentielle française de 1996 (Lewis-Beck et Chlarson 2002). Il s'agit d'élections en deux tours qui obligent le président de la République à être appuyé par une majorité absolue des électeurs. Au premier tour, plusieurs candidats se disputent donc l'appui populaire mais les deux candidats ayant reçu le plus de votes sont les seuls à passer au deuxième tour. Les auteurs ont tenté d'établir si le poids de l'identification partisane et le poids de la proximité idéologique, deux déterminants centraux de la décision électorale, diffèrent d'un tour à l'autre.

Selon Lewis-Beck et Chlarson, le mode de scrutin impose des variations sur le poids qu'exercent l'identification partisane et la proximité idéologique sur le vote. Lors du premier tour, à cause de considérations qui relèvent essentiellement de la coordination entre les élites (Lewis-Beck et Chlarson 2002, 498), les électeurs font face à davantage de candidats que lors du second tour. Lors du premier tour, l'identification partisane est plus directement liée au vote alors que c'est la proximité idéologique qui explique mieux le vote dans le cadre du deuxième tour (surtout chez les individus dont le premier choix n'est pas présent dans le deuxième tour). Selon eux, les modes de scrutin favorisant une offre politique diversifiée encouragent les

électeurs à voter pour leur premier choix alors que les modes de scrutin restreignant l'offre politique encouragent les électeurs à choisir un des deux candidats en fonction de leurs préférences idéologiques :

On the first round, there appears to have been a considerable amount of sincere voting. Party identification exercised a strong effect, with voters of virtually all parties exercising their first preference. On the second ballot, however, ideology came into prominence. One reason for this was the election rules themselves, which reduce the competition to two candidates. Thwarted voters, left without their party candidate to support, and had to rely heavily on ideological matching. Even among fulfilled voters, though, ideology played a significant role (Lewis-Beck et Chlarson 2002, 511).

La variation de puissance des différents déterminants de la décision électorale—ici, l'identification partisane et l'idéologie—qu'ont montré Lewis-Beck et Chlarson suggère ainsi que le mode de scrutin a un impact direct sur le poids des différents facteurs de décision.

Cette proposition est supportée par les études sur le vote économique, un champ qui s'intéresse directement à l'effet joué par le mode de scrutin sur le poids électoral de l'économie. Dans sa version la plus simple, la théorie du vote économique postule que les gouvernements sortants soient récompensés ou punis par les électeurs selon la perception qu'ont ceux-ci de la performance économique du gouvernement. Une partie importante de la littérature sur le vote économique consiste à tenter de caractériser ce vote d'une perspective agrégée et multinationale ; ces travaux visent entre autres à jauger le poids qu'exercent les institutions électorales sur le rôle des évaluations économiques dans la préférence électorale des citoyens. Powell et Whitten (1993) ont ainsi montré que le mode de scrutin de type proportionnel, en favorisant la formation de coalitions gouvernementales, rend plus

difficile l'attribution de la responsabilité économique à un acteur particulier, ce qui protège les candidats sortants de la «punition» lorsque l'économie est en mauvais état (Powell et Whitten 1993, 410). Par contre, dans les systèmes où la responsabilité de la gestion économique est claire—par exemple sous un mode de scrutin majoritaire—les effets du vote économique sont forts et constants (Powell et Whitten 1993, 410 ; Rudolph 2003). Ces résultats suggèrent donc aussi que le mode de scrutin peut avoir un impact direct sur le poids de différents facteurs de décision politique.

Cependant, d'autres résultats tendent à montrer que cet effet peut être limité (Blais et Curtice 2001). Dans leurs travaux, Blais et Curtice ont tenté de vérifier si un mode de scrutin majoritaire favorise la personnalisation des campagnes électorales. Selon eux, deux mécanismes peuvent être à l'oeuvre. D'abord, sous un mode de scrutin de type majoritaire, les élections sont une occasion de choisir entre deux gouvernements alors que sous un mode de scrutin proportionnel, les élections sont des occasions d'influencer la composition de l'assemblée législative ; l'objet du vote est donc différent. Ensuite, les modes de scrutin de type majoritaire favorisent la domination de quelques partis et donnent le contrôle de l'exécutif au parti gagnant, alors que les modes de scrutin de type proportionnel tendent à favoriser des coalitions qui contrôlent l'exécutif. Utilisant des données portant sur plusieurs pays, les auteurs montrent cependant que le mode de scrutin ne semble pas être responsable de variations importantes dans le poids des chefs sur les choix électoraux.

Nous avons donc constaté que les explications offertes du rôle joué par le mode de scrutin peuvent être diverses et parfois même sembler contradictoires. Les textes portant sur le vote stratégique et le vote sincère ont montré qu'un mode de scrutin de type proportionnel tend à faire diminuer la proportion de vote stratégique et

à faire augmenter le vote sincère. L'explication de ces phénomènes repose habituellement sur l'effet qu'a le mode de scrutin sur le nombre de partis. Les textes portant sur la participation électorale ont montré qu'un mode de scrutin de type proportionnel favorise la participation électorale. Une des explications fait appel à la représentation directe des minorités politiques, qui seraient plus intéressées à voter dans ce contexte. Finalement, les études portant sur les liens entre le mode de scrutin et les déterminants du vote suggèrent que l'effet du mode de scrutin serait limité à certains facteurs de décision seulement. Les propositions théoriques dans ces travaux évoquent la définition de l'objet du vote par le mode de scrutin ainsi que le nombre de partis politiques.

Aucune théorie exhaustive ne permet donc d'expliquer l'impact du mode de scrutin sur plusieurs facteurs de décision politique. L'impact du mode de scrutin sur d'autres dimensions (le nombre de partis politiques, les objectifs électoraux de ces partis et les campagnes électorales) est cependant mieux connu. Nous allons donc tenter de comprendre dans quelle mesure les théories liant le mode de scrutin aux dynamiques des campagnes électorales peuvent être utilisées afin de comprendre l'impact du mode de scrutin sur le comportement électoral.

Premièrement, le nombre de partis politiques et le mode de scrutin sont intimement liés. Duverger, dans un livre fondateur, écrit effectivement que «le scrutin majoritaire à un seul tour tend au dualisme des partis. De tous les schémas [définis], ce dernier est sans doute le plus proche d'une véritable loi sociologique» (Maurice Duverger 1954, 217). L'auteur identifie trois mécanismes qui mènent à la réduction du nombre de partis politiques dans chaque circonscription, soit la fusion de partis politiques, la sous représentation des petits partis et le vote stratégique. Sur le plan

national, Cox (1997, 181-202) a identifié les conditions qui mènent à la réduction du nombre de partis politiques et le mode de scrutin est un facteur important. D'autres auteurs ont aussi souligné que les systèmes proportionnels, en ne permettant pas à des indépendants d'être élus, favorisent la formation de partis politiques (Golosov 2003). Les travaux de Rae (1971) trouvent également que les lois électorales sont des facteurs qui influencent l'accès à la représentation électorale mais Lijphart propose un effet plus nuancé : « [F]ormula and magnitude have a strong effect on electoral disproportionality [...] but only a weak effect on multipartism » (Lijphart 1990, 494).

Ordeshook et Shvetsova (1994) et Neto et Cox (1997) ont par ailleurs montré empiriquement que le nombre de partis politiques dans une société donnée est le produit de l'interaction des clivages sociaux et du mode de scrutin. Ainsi, les sociétés très divisées ethniquement, religieusement, linguistiquement, idéologiquement, ou autrement ont un potentiel de multipartisme élevé (MacDonald, Listhaug, Rabinowitz 1991, 1125 ; Vatter 2003). Les modes de scrutin agissent en quelque sorte comme régulateurs de l'expression politique de ces clivages ; plus le mode de scrutin est contraignant, plus le nombre de partis politiques est restreint. Ainsi, le nombre de partis politiques sous un système majoritaire devrait être inférieur au nombre de partis politiques sous les systèmes proportionnels (Benoit 2001, 221). Une des conséquences est que sous un mode de scrutin de type majoritaire, parce que les candidats et les partis politiques sont moins nombreux, les clivages sociopolitiques devraient correspondre moins directement aux clivages partisans (Evans 2000). Au contraire, dans les systèmes plus proportionnels, parce que les candidats et les partis politiques sont plus nombreux, les clivages partisans devraient correspondre plus fidèlement aux clivages sociopolitiques.



Certains auteurs adoptent une perspective rationaliste dans l'étude des effets du mode de scrutin. Selon Powell et Whitten par exemple, la multiplication du nombre de partis politiques et la diversification de l'offre rend moins claire l'attribution de la responsabilité politique entre les différents acteurs. Ils avancent ainsi que les effets du vote économique sont constants et prononcés lorsqu'un faible nombre de partis politiques, par exemple, permet d'attribuer facilement à un acteur la responsabilité économique (Powell et Whitten 1993, 410 ; Rudolph 2003). Cela semble indiquer que l'augmentation du nombre de partis politiques peut induire une certaine confusion lorsque vient le temps d'évaluer les partis, leurs politiques ou leur chefs tel que l'approche rationnelle l'exige. Il semble donc que les préférences soient plus facilement exprimées lorsque le nombre de partis politiques augmente mais que la confusion introduite par une augmentation du nombre de partis rende plus coûteux l'accès à l'information politique.

Paradoxalement, malgré qu'il soit très clairement établi que les différents dispositifs institutionnels ont un impact direct sur la structure de l'offre politique, les effets du nombre de partis sur le comportement électoral individuel sont rarement étudiés. Seuls quelques travaux ont étudié l'impact qu'a le nombre de partis politiques sur certains types de comportements politiques (Scarrow 1965).

Deuxièmement, le mode de scrutin a un impact sur les objectifs électoraux des partis politiques. Richard Katz (1980) propose en effet que l'impact qu'a le mode de scrutin porte avant tout sur la définition des objectifs électoraux des partis politiques. Selon Katz, parce que le mode de scrutin définit les termes de la victoire électorale pour les partis politiques, les objectifs des partis politiques dépendent du mode de scrutin.

Sous un mode de scrutin de type majoritaire, la victoire de chacun des partis politiques n'est pas, à strictement parler, déterminée sur le plan national, mais plutôt sur le plan local. C'est en effet le parti politique qui remporte le plus de victoires locales qui gagne les élections et forme un gouvernement. Chaque parti doit donc mener campagne afin que ses candidats arrivent premier dans la majorité des circonscriptions. En effet, un parti dont tous les candidats seraient le deuxième choix de toutes les circonscriptions subirait une défaite ; ce qui intéresse les partis est donc l'ordre d'arrivée de chacun. Les partis mènent ainsi des campagnes nationales mais doivent en fait garder un œil sur les campagnes locales. La conséquence immédiate d'une telle condition posée à la victoire est que chaque parti peut faire face à divers adversaires en fonction de l'ordre des préférences électorales des citoyens dans chacune des circonscriptions.

Sous un mode de scrutin de type proportionnel, la victoire de chacun des partis politiques est plutôt attribuée au niveau national en fonction de la proportion de l'électorat qui appuie chacun des partis. Chaque parti récoltera donc un nombre de sièges en fonction du poids de sa « clientèle ». Le parti victorieux dans ce cas doit donc s'assurer de récolter l'appui de la plus grande part possible de l'électorat. Les partis mènent donc des campagnes nationales et ont très peu de raisons de porter attention aux différentes circonscriptions. Ils ont intérêt à rejoindre des clientèles sympathiques n'importe où dans le pays. Contrairement à la situation sous un mode de scrutin majoritaire, chaque parti n'a qu'un seul adversaire idéal puisqu'il n'y a qu'une seule course (nationale).

Troisièmement, le mode de scrutin a un impact direct sur les stratégies électorales des partis politiques lors des campagnes. Selon Powell (2000, 176), les

modes de scrutin définissent l'objet du vote : sous un mode de scrutin de type proportionnel, le vote sert à composer une chambre législative représentative alors que sous un mode de scrutin de type majoritaire, le vote sert à choisir un gouvernement. Les stratégies électorales sont sensibles au mode de scrutin parce que l'objet du vote varie selon le mode de scrutin :

[In] majoritarian electoral systems, [which] provide higher electoral hurdles, [...] successful parties will commonly adopt “bridging” strategies designed to gather votes promiscuously and indiscriminately wherever campaign support can be found among diverse sections of the electorate. [In PR systems], the parties typically adopt bonding strategies, [to gather] votes from a narrower home-base among particular segmented sectors of the electorate. (Norris 2004, 24)

Des travaux portant sur les réformes du mode de scrutin à Hong Kong et en Nouvelle-Zélande ont permis de confirmer empiriquement ces propositions. Dans les deux cas, l'adoption de modes de scrutin plus souples (Hong Kong est passé à la proportionnelle, alors que la Nouvelle-Zélande est passée au système mixte) a bel et bien donné plus de poids au parti central au détriment des candidats locaux et les campagnes se sont professionnalisées. «In general, under PR the campaign did become more party-centered, more capital-intensive and media intensive, with less emphasis on personalities, local issues and constituency services, and fewer negative campaigns» (Ma et Choy 2003, 363). Cependant, les auteurs font aussi le constat que les organisations locales et les attentes des électeurs hongkongais et néo-zélandais ne se sont pas transformées tout à fait suite à la réforme du mode de scrutin, ce qui aurait empêché les organisations centrales de s'imposer dans l'organisation de la campagne et dans la mobilisation des ressources (Denemark 2003, 614). Le mode de scrutin a

donc un impact important sur les stratégies électorales en particulier parce qu'il détermine les objectifs et les clientèles de chacun des partis politiques, mais les électeurs eux-mêmes semblent y être peu sensibles.

Les liens entre le mode de scrutin et le nombre de partis politiques, la définition de leurs objectifs électoraux et leurs stratégies électorales sont donc mieux connus que les liens unissant le mode de scrutin au comportement électoral. Nous avons effectivement d'abord vu que les études portant sur le vote stratégique, sur la participation électorale et sur différents facteurs de décision électorale semblent incomplètes et incapables de fournir une théorisation satisfaisante des liens avec le mode de scrutin. Par contre, les théories unissant le mode de scrutin et le nombre de partis politiques, leurs objectifs et leurs stratégies semblent plus souples. Dans l'étude du comportement électoral cependant, ces théories rarement évoquées, peuvent être utilisées afin de comprendre comment le poids des différents déterminants du vote varie selon le mode de scrutin. Elles sont plus fermement ancrées dans la perspective rationaliste, ce qui les rend généralisables et prévisibles.

### *1.3 Bilan empirique et théorique*

Les liens existant entre le mode de scrutin et le comportement électoral des individus est mal connu et très peu théorisé. Nous avons vu que le mode de scrutin est marqué par la tension entre un impératif de gouverner (incarné par le mode de scrutin majoritaire) et un impératif de représentativité des différents groupes électoraux (incarné par le mode de scrutin proportionnel). Des études ont aussi montré que le mode de scrutin semble être à la source de variations dans les niveaux de participation électorale et de vote stratégique. Le poids des chefs, celui de l'identification

partisane, des enjeux et des considérations idéologiques sur la préférence électorale varie aussi en fonction du mode de scrutin.

L'état fragmentaire des études portant sur le mode de scrutin a cependant un coût élevé. En effet, il semble difficile de dégager des propositions théoriques généralisables de la littérature qui permettraient d'expliquer ces phénomènes complexes. Les études portant sur le vote économique font par exemple appel au concept de clarté de la responsabilité économique afin d'expliquer l'effet du mode de scrutin (Powell et Whitten 1993). Il nous semble donc que dans leur état actuel, les théories disponibles quant au rôle politique joué par le mode de scrutin ne nous permettent pas de comprendre l'impact que ce dernier a sur le comportement électoral des individus. Les recherches sur les liens entre le mode de scrutin et le nombre de partis, leurs objectifs politiques et leurs stratégies électorales offrent toutefois des perspectives intéressantes qui peuvent éclairer l'étude des déterminants de la préférence électorale.

Sur le plan empirique, les travaux qui se sont penchés sur les liens entre le mode de scrutin et les déterminants de la préférence électorale ont souffert de trois problèmes principaux. D'abord, elles ont été fortement conditionnées par la disponibilité des données. À titre d'illustration, l'étude de Lewis-Beck et Chlarson (2002) repose sur des données de sondage récoltées pendant une campagne électorale (en 1996) dans un pays (la France). Il semble ainsi difficile de tirer des conclusions quant au rôle du mode de scrutin quand dans les faits, l'on pourrait soutenir que le système électoral français n'est en fait qu'un seul mode de scrutin doté d'une

composante dominante<sup>3</sup>. Afin de remédier à ce problème, il est essentiel d'effectuer une analyse comparative portant sur un grand nombre de pays. Nous proposons d'utiliser la base de données CSES (*Comparative Study of Electoral Systems*<sup>4</sup>). Ce projet est le fruit de l'effort conjoint de plusieurs scientifiques qui ont accepté d'uniformiser certaines questions posées aux répondants dans des sondages post-électorales nationaux menés entre 1996 et 2001 dans plus de trente pays. Cette base de données contient des indicateurs institutionnels, des indicateurs nationaux et des indicateurs individuels et permet de prendre en compte plusieurs élections dans plusieurs pays et d'y comparer le poids de différents déterminants des décisions électorales. La poursuite de ce projet dans le temps offre d'ailleurs la possibilité de créer des séries temporelles de données afin de tester ces mêmes hypothèses lors de plusieurs élections dans chacun des pays participants. Nous y reviendrons.

Le deuxième problème des études tentant d'établir un lien entre le mode de scrutin et le poids des différents déterminants du vote est la fragmentation des objets étudiés. À notre connaissance, aucune étude n'a encore tenté de mettre sur pied un modèle statistique capable d'évaluer simultanément l'impact de plusieurs dimensions sur la préférence électorale des individus. Les études menées jusqu'à maintenant se sont concentrées sur des objets divergents (quoique les variables contrôle, par exemple l'identification partisane, sont souvent convergentes) ce qui rend la comparaison des résultats pratiquement impossible. Nous suggérons de pallier à ce problème en créant un modèle simple mais exhaustif de la préférence électorale qui permet d'évaluer l'importance relative de plusieurs déterminants de façon simultanée. Nous incluons

---

<sup>3</sup> Il s'agit en fait de l'argument de Blais et Massicotte (1996 ; 1999).

<sup>4</sup> La base de données du *Comparative Study of Electoral System* est disponible sur le site web de l'ICPSR au <http://www.icpsr.umich.edu/>.

dans notre modèle une mesure de l'attachement à long terme envers un parti politique (l'identification partisane), une mesure universelle des enjeux et une mesure de l'évaluation des chefs. Nous y reviendrons plus tard.

Le troisième problème auquel font face ces études est le postulat d'homogénéité de l'effet du mode de scrutin. Les études que nous avons recensées considèrent effectivement que le mode de scrutin doit avoir un effet homogène sur l'ensemble des individus. Il existe cependant de bonnes raisons de croire que tous les individus ne réagissent pas de la même façon mode de scrutin auquel ils font face et que la prise en compte de cette hétérogénéité est centrale à la compréhension du phénomène que nous étudions.

#### *1.4 Différences interpersonnelles*

Plusieurs travaux importants ont souligné l'importance de prendre en compte l'hétérogénéité individuelle dans les études portant sur les prises de décision politiques (Rivers 1988 ; Glasgow 1999), sur l'utilisation de raccourcis cognitifs et affectifs (Sniderman et al. 1991, 175) ou sur les institutions électorales (Franklin, Eijk et Oppenhuis 1996). Pattie et Johnston traduisent ces préoccupations en affirmant, à propos du vote idéologique en Angleterre, que différents individus utilisent des considérations différentes lorsque vient le temps de décider de leur vote. «The implications of both sets of analysis are clear: we should conceive of electorates as heterogeneous. In particular, the extent to which [citizens make use of ideology] may well be highly variable, depending on either their formal education or on the extent of their [political sophistication] » (Pattie et Johnston 2001, 375). Cette remarque évoque la difficulté de considérer, à l'intérieur de modèles d'explication du

comportement, les électeurs comme un groupe homogène d'individus raisonnant de façon équivalente. L'équipe de l'Étude Électorale Canadienne se trouva d'ailleurs devant ce problème lorsqu'elle dû trancher afin de mettre sur pied une version adaptée du modèle de Miller et Shanks (1996) et évoque justement l'argument de la « moins pire» des solutions lorsqu'elle se porte à la défense de son choix :

We are not claiming that all voters go through each of these [eight] stages in exactly the same order. Nor are we claiming that all voters engage in such lengthy reasoning chains. (...) Nonetheless, this explanatory schema does capture a sequence in which many voters participate, if only incompletely, and it represents a useful simplification of a complex and heterogeneous decision process. (Blais, Gidengil, Nadeau et Nevitte 2000, 85)

Les sources de l'hétérogénéité individuelle sont multiples mais nous étudierons ici surtout le rôle de médiation entre le mode de scrutin et le vote joué par la sophistication politique (telle que mesurée par la scolarité et par l'information politique)<sup>5</sup>, lequel est largement documenté.

L'utilisation de la scolarité comme indicateur de la sophistication politique a été défendu entre autres par Sniderman, Tetlock et Brody (1991). « [Education] is the handiest proxy, partly because it manifestly covaries with political awareness and information, partly because it is both well measured and invariably measured» (Sniderman et al. 1991, 21). En étudiant entre autres le support pour les libertés civiles (face à la menace du SIDA, alors associée à la communauté homosexuelle), les

---

<sup>5</sup> Le choix de ces deux dimensions particulières de l'hétérogénéité endogène relève de la démonstration par plusieurs que l'éducation et l'information politique sont les facteurs les plus susceptibles d'avoir un impact sur le processus de décision (Sniderman et al. 1991), sur le vote idéologique (Pattie et Johnston 2001 ; Brug, Eijk et Franklin 2002) et sur la clarté des préférences individuelles (Kuklinski, Quirk, Jerit et Rich 2001). De plus, d'une perspective plus pragmatique, ce sont là des indicateurs généralement utilisés dans les évaluations du comportement électoral individuel et systématiquement disponibles.



support en pratique et pour le principe de la tolérance, le comportement électoral dans le cadre d'élections présidentielles américaines et le support pour des politiques d'égalité raciale, les auteurs trouvent que la scolarité a un impact sur le niveau objectif d'information que possèdent les individus. Sniderman, Tetlock et Brody ont ainsi montré que plus les répondants sont scolarisés, plus ils sont susceptibles de bien connaître les enjeux liés au SIDA et d'être en mesure de distinguer les pratiques sécuritaires des pratiques non sécuritaires. De plus, face au manque général d'information politique dont ils disposent afin d'évaluer chaque enjeu, les individus utilisent des heuristiques et des raccourcis cognitifs afin de simplifier le monde auquel ils font face pour prendre leur décision. Sniderman, Tetlock et Brody montrent que le type de raccourci ou d'heuristique employé varie systématiquement en fonction du niveau de sophistication politique individuel (Sniderman, Brody et Tetlock 1991, 5).

Ainsi, les individus les plus scolarisés utilisent les raccourcis cognitifs plus exhaustifs, soit l'idéologie, alors que les individus les moins scolarisés ont tendance à utiliser des raccourcis *émotifs*, ce qui leur permet de prendre des décisions sans information. «[T]he more politically sophisticated citizens are, the more weight they are likely to attach to abstract cognitive considerations in making up their own minds about political choices» (Sniderman et al. 1991, 25). Sur le plan de la dynamique politique, la conséquence est que les individus les mieux informés tendent à accentuer l'écart entre les partis politiques et structurer l'espace politique selon les conflits idéologiques, alors que les individus les moins bien informés tendent à sous-estimer l'écart idéologique et oblitérer la dimension du conflit entre les partis politiques. (Sniderman et al. 1991, 175). La prise de décision des différents individus doit donc être comprise en gardant à l'esprit que tous n'utilisent pas les mêmes considérations,

ne réfèrent pas aux mêmes enjeux, et ne comprennent pas les conflits politiques de la même façon lorsque vient le temps de voter.

Pattie et Johnston (2001) ont par ailleurs confirmé la pertinence d'utiliser l'éducation comme indicateur de la sophistication politique. Leurs travaux démontrent que les électeurs Anglais les plus éduqués faisaient davantage appel à des concepts idéologiques larges contrairement aux électeurs les moins scolarisés dont la préférence était davantage liée à des opinions sur des enjeux concrets et ponctuels. De plus, l'étude du comportement électoral aux élections européennes par Brug, Eijk et Franklin (2002, 14) a montré que les individus les plus éduqués utilisaient davantage les considérations idéologiques dans leur prise de décision politique.

Le deuxième facteur discriminant les comportements individuels est l'information politique (Zaller 1992 ; Zaller et Feldman 1992 ; Kuklinski et al. 2001). Selon Zaller et Feldman, l'information politique permet de mesurer « political ideas that the individual has encountered, understood, and stored in his head » (Zaller et Feldman 1992, 335) de façon plus efficace que ne le ferait une mesure de la scolarité. L'information politique se prête en effet bien à la mesure par sondage : elle est insensible aux effets de désirabilité sociale, aux effets liés à l'ordre des questions et les mesures sont comparables entre tous les individus. Bartels préfère aussi l'information politique au niveau de scolarité afin de pouvoir détecter l'hétérogénéité dans le comportement électoral (Bartels 1996). Malgré la décision de ne pas utiliser l'éducation comme variable discriminante principale, ses analyses montrent que tout étant égal par ailleurs, l'information politique a un impact indépendant de la scolarité formelle. Cependant, la scolarité n'atteint pas toujours les seuils de significativité statistique, ce que Sniderman, Brody et Tetlock (1991) attribuent à la covariance entre

l'éducation et l'information politique. Zaller (1992) et Kuklinski, Quirk, Jerit et Rich (2001) ont aussi démontré que le niveau d'information politique est directement lié à la cohérence et à la stabilité des opinions et préférences exprimées par les individus. La scolarité et l'information politique sont donc deux indicateurs utilisés afin de mesurer la sophistication politique, malgré que chacun comporte des avantages. Voyons maintenant comment la sophistication politique est susceptible d'influencer l'impact du mode de scrutin sur le vote.

Zaller (1992) et Zaller et Feldman (1992) ont développé une théorie qui s'articule autour de l'apparente instabilité des attitudes exprimées, entre autres dans les sondages, et qui repose sur la sophistication politique afin d'expliquer la formation des attitudes individuelles. D'abord, les auteurs proposent que les individus les plus sophistiqués soient ceux qui sont le plus susceptibles d'être exposés aux messages persuasifs de la communication politique. Ils sont également plus à même de rejeter les arguments qui sont contraires à leurs valeurs ou leur identification partisane. Contrairement à ce que postulent d'autres modèles—entre autres le modèle en ligne de Lodge, Steenberger et Brau (1995) — Zaller et Feldman prétendent que les individus n'ont généralement pas d'opinion préformée. Lorsque les individus doivent exprimer une opinion, « [they] respond on the basis of whatever considerations are most immediately salient in their minds. The reason that their survey responses are unstable [over time] is that what is at the top of a person's head varies stochastically over time» (Zaller 1992, 266).

Selon ces auteurs, le processus menant à une attitude s'appuie sur un échantillonnage probabiliste des considérations qui reposent dans la mémoire de l'individu, l'opinion étant la considération dominante parmi celles qui sont

récupérées. C'est ainsi que les idées et les concepts qui ont été récemment activés (par exemple, par une question précédente lors d'un sondage ou lors d'une campagne électorale) ont plus de chances d'être récupérés par l'individu que les considérations plus rarement « utilisées ». Cependant, parce que les individus les plus sophistiqués acquièrent des considérations et des valeurs qui sont plus cohérentes, le résultat de la réflexion tend à être plus stable :

The notion that thinking about an issue, as gauged by general levels of political awareness, enables people to recall a larger number of considerations and hence to make more reliable responses [explains] why more politically aware persons exhibit greater response stability and [...] why more politically aware persons, and persons especially concerned about an issue, are able to recall more thoughts relevant to it (Zaller et Feldman 1992, 607).

Inversement, les individus les moins sophistiqués possèdent des considérations plus contradictoires et moins cohérentes ; l'intégration de considérations contradictoires est à la source de l'instabilité des réponses. En effet, Zaller identifie trois sources principales de résistance individuelle à l'intégration de nouvelles considérations, soit la résistance partisane, la résistance liée à la présence de messages contradictoires mais surtout la résistance inertielle.

If a person has a large *inertial* mass of stored information, or exposure to countervailing information sources, no single piece of information from a dominant campaign is likely to have much an effect. But if a person has little prior information and little access to alternative information flows, information reaching from a dominant campaign will have a large effect. (Zaller 1992, 267)

Selon ce mécanisme, les individus les plus informés devraient être ceux qui sont le moins affectés par les variations dans les messages politiques induites par le contexte.

Comme les considérations qu'ils ont sont stables et cohérentes, le changement de message politique causé par le mode de scrutin ne devrait causer que peu de changement dans leur comportement. Au contraire, les individus les moins informés devraient être ceux qui sont le plus sensibles aux variations dans les messages de campagne puisque leurs considérations sont moins cohérentes et que des messages différenciés, parce qu'ils activeraient des considérations contradictoires, sont davantage susceptibles de provoquer un changement d'opinion.

La littérature sur l'hétérogénéité dans les décisions et attitudes politiques indique donc que la compréhension d'un phénomène tel que l'impact du mode de scrutin commande de ne pas assumer que l'ensemble de l'électorat y réagira de la même façon. Les études de Sniderman et al. (1991) ont en effet indiqué que la nature des considérations et raccourcis sur lesquels s'appuient les attitudes des individus varie en fonction de la scolarité. Zaller (1992) a par contre montré que les individus les plus informés politiquement offrent une plus grande résistance aux messages politiques persuasifs que les individus les moins informés. Nous allons donc distinguer les individus entre eux selon une mesure sommaire de leur scolarité et de leur information politique afin de pouvoir détecter des variations de l'effet du mode de scrutin sur leur décision électorale<sup>6</sup>.

Nous avons donc défini les modes de scrutin et identifié quels mécanismes théoriques peuvent expliquer comment ces dispositifs peuvent influencer les décisions politiques des individus. Nous avons finalement soutenu que tous les individus ne sont pas identiques et que la compréhension de leur comportement

---

<sup>6</sup> Nous y reviendrons plus tard.

commandait de les distinguer selon leur sophistication politique. Voici maintenant nos arguments théoriques et nos hypothèses.

## Chapitre 2 : Synthèse des arguments théoriques et hypothèses

Nous nous intéresserons à trois des principaux déterminants du comportement électoral : l'identification partisane, la position des citoyens et des partis sur les enjeux et l'évaluation des chefs. Nous effectuerons dans chacun des cas des prédictions quant à leur poids dans la décision électorale des individus en fonction des enseignements théoriques identifiés plus tôt. La première hypothèse portera sur le poids de l'identification partisane, la seconde portera sur le poids des enjeux dans la décision et la troisième traitera de l'évaluation des chefs.

### *2.1 L'identification partisane, le mode de scrutin et le vote.*

Les partis politiques sont des acteurs centraux des démocraties occidentales et leur intégration à l'étude du comportement électoral individuel est marquée par l'étude du phénomène d'identification partisane à partir de 1960. Encore aujourd'hui, le débat entre les écoles rationnelle et de Michigan portant sur les sources et la nature de l'identification partisane reste pertinent (Bartels 2003; Stewart et Clarke 1998).

La naissance véritable du concept d'identification partisane est attribuable aux travaux de Campbell, Converse, Miller et Stokes (1960), qui sont en quelque sorte les fondateurs de l'école de Michigan et de la perspective de l'attachement psychologique. Prenant forme lors de la socialisation de l'individu, cet attachement émotif et stable à un parti politique offre à l'individu des raccourcis cognitifs, sert d'heuristique à la prise de décision politique et est aussi à la source des évaluations individuelles de différents acteurs et objets politiques (Norris 2004, chapitre 6). Au plan individuel, l'identification partisane aurait donc avant tout un effet de type

identitaire. Bartels souligne à quel point l'allégeance partisane est antécédente aux perceptions et opinions des citoyens à propos des objets politiques. « [Partisanship is] a pervasive dynamic force shaping citizen's perceptions of, and reactions to, the political world. Partisan bias in political perceptions plays a crucial role in perpetuating and reinforcing sharp differences in opinion between Democrats and Republicans» (Bartels 2002, 138). Parce qu'elle est à la source de l'interprétation politique que font les individus des événements, il semble donc difficile d'admettre que l'identification partisane puisse être sensible à ces mêmes événements.

Constatant que c'est tout de même le cas, une autre école propose une conceptualisation différente de l'identification partisane, inspirée de l'approche rationnelle et connue sous le vocable de *running tally*. Le constat de départ de cette perspective est la démonstration que le postulat central de l'école de Michigan, soit l'acquisition pendant l'enfance d'un attachement psychologique stable qui est à la source des opinions politiques est en contradiction avec de nombreux résultats de recherche. En effet, dans certains contextes, il semble que l'identification partisane et le vote covarient d'une élection à l'autre et que des variations significatives dans la distribution agrégée de l'identification partisane soient observées d'une élection à l'autre, remettant en question l'indépendance conceptuelle de cet attachement (MacKuen, Erikson et Stimson 1989; LeDuc 1979; Brody et Rothenberg 1988; Schickler et Green 1997)<sup>7</sup>. L'identification partisane semble aussi sensible à

---

<sup>7</sup> Cependant, certains soutiennent que ces covariations sont causées par des problèmes de formulation des questions mesurant l'identification partisane dans les questionnaires. Une formulation adéquate des questions permettrait de bien saisir la différence conceptuelle qui distingue l'attachement à un parti politique et la préférence politique actuelle (Lewis-Beck et Chlarson 2002, 493 ; Bartle 2003, 235 ; Blais, Nadeau, Gidengil et Nevitte 2001).



différents facteurs de court terme, entre autres les évaluations économiques (Weisberg et Smith 1991).

Des chercheurs, qualifiés de *révisionnistes* par Bartels (2002), se sont donc employés à développer une opérationnalisation concurrente de l'identification partisane, capable d'expliquer les variations à court terme de cet attachement, sa covariation avec les évaluations d'autres objets politiques et son déclin apparent. Inspiré de l'approche du choix rationnel (Downs 1957) et du concept de rationalité instrumentale, Fiorina (1981) développera une définition qui est conceptuellement semblable au modèle *on-line* de Lodge, Steenberger et Brau (1995) et qui fera école. Il propose que l'identification partisane soit en fait le résultat d'évaluations indépendantes et constantes des objets politiques, «a running tally of retrospective evaluations of party promises and performances» (Fiorina 1981, 84). Cette définition sera testée et supportée par un nombre important de travaux (voir entre autres Bowler, Lanoue et Savoie 1994 ; Stewart et Clarke 1998 ; Bartle 2003).

Notons cependant que cette proposition dépouille en grande partie l'identification partisane de son indépendance conceptuelle puisque celle-ci peut être interprétée comme la préférence actuelle du citoyen au lieu d'une force indépendante qui transforme à long terme les attitudes individuelles. Norris souligne d'ailleurs que cette proposition rend l'attachement partisan sensible aux circonstances politiques. «In this perspective, the strength of partisan attachments in different countries varies according to factors such as the extent of party competition and the degree of ideological polarization around divisive issues» (Norris 2004, 87). Utiliser une telle définition rationnelle de l'identification partisane a donc d'importantes implications

théoriques : elle évacue en partie l'idée d'un attachement stable et cohérent formé dès la socialisation de l'individu.

Devant cette apparente impasse, certains ont adopté une vision modérée de l'attachement partisan psychologique (Lewis-Beck et Chlarson 2002 ; Kroh 2003). Comme eux, il nous semble raisonnable de penser que l'identification partisane mesure un attachement à long terme envers un parti politique et que cet attachement affecte les perceptions et évaluations politiques individuelles (Bartle 2003 ; Stewart et Clarke 1998). L'identification partisane et le vote seraient donc conceptuellement différents (Bartels 2002 ; Curtice et Blais 2001) et l'attachement partisan sensible aux événements ponctuels.

Voyons maintenant de quelle façon le contexte institutionnel devrait affecter le rôle électoral joué par l'identification partisane. À notre connaissance, personne n'a pu montrer que le rôle de l'identification partisane variait en fonction du mode de scrutin (Huber, Kernell et Leoni 2002 ; Richardson 1991). Nous avons déjà montré que le nombre de partis politiques est susceptible d'être plus élevé sous un mode de scrutin de type proportionnel que sous un mode de scrutin de type majoritaire. Comme l'a montré Richardson (1991), lorsque moins de partis politiques sont présents dans une campagne, il est probable que la course électorale s'y polarise entre peu de partis politiques et qu'elle porte sur un choix entre deux gouvernements. Dans ce cas, le petit nombre de partis politiques prétendant vouloir gouverner et menant une course polarisée devrait favoriser l'expression de l'attachement partisan (Richardson 1991). Au contraire, lorsque le nombre de partis politiques est plus important, la course devrait être perçue comme un exercice servant à répartir le pouvoir entre les différents protagonistes de l'assemblée. Parce que plusieurs partis restent dans la

course sous le mode de scrutin proportionnel et que la perspective de négociations post-électorales décidant de la répartition du pouvoir empêche en partie la polarisation du débat électoral, le rôle de l'identification partisane ne devrait pas être aussi important dans de telles circonstances.

L'on devrait donc observer que le poids de l'identification partisane dans la décision électorale est plus important lorsque le mode de scrutin est de type majoritaire que lorsque le mode de scrutin est de type proportionnel. Nous devrions aussi observer que l'effet induit par le contexte institutionnel est plus important chez les individus peu ou moyennement sophistiqués politiquement qui sont plus sensibles aux variations dans les messages électoraux (*Hypothèse 1*).

## 2.2 Les enjeux, le mode de scrutin et le vote.

L'étude de l'impact qu'on les enjeux sur le comportement électoral est une aire de recherche largement dominée par la perspective rationaliste et par l'utilisation de l'analyse spatiale. Mis sur pied par Downs (1957), ce type d'analyse repose essentiellement sur trois postulats : les électeurs sont à même d'identifier leurs préférences politiques et de les traduire sur une échelle gauche/droite (ou une échelle alternative), ils sont à même de positionner les partis politiques sur la même échelle, et ils préfèrent les partis qui sont le plus près d'eux sur cette échelle (Karp et Banducci 2002, 124). Ce dernier postulat est au cœur même du modèle de proximité qui propose qu'un individu soit toujours susceptible de voter pour le parti dont la position est le plus près de la sienne que pour un parti dont la position est plus éloignée. Ainsi, le calcul de la distance entre la position d'un électeur et celle de chacun des partis permet de déterminer quelle est la distance entre la position de l'électeur sur les

enjeux et celle du parti pour lequel il vote<sup>8</sup>. L'interprétation de telles échelles est cependant sujette à débats.

Certains auteurs soutiennent que les positions individuelles sur une échelle gauche/droite mesurent en fait les positions idéologiques des répondants (Dalton 1988; Lewis-Beck et Chlarson 2002 ; Schmitt 2002). Ils proposent donc de distinguer les enjeux « concrets » des préférences politiques guidées par l'idéologie. Sniderman, Tetlock et Brody (1991) proposent ainsi que l'idéologie soit un des raccourcis cognitifs les plus efficaces, «supplying a fairly general but densely elaborated set of constructs in terms of which political information can be effectively organized, stored and retrieved» (Sniderman et al. 1991, 25). Les auteurs qui adoptent cette perspective rappellent aussi que l'idéologie est un construit relativement complexe et abstrait et que ce sont donc surtout les individus les plus sophistiqués ou les mieux informés qui sont en mesure de la maîtriser et de l'utiliser (Pattie et Johnston 2001, 375 ; Lambert 1986). Les individus moins sophistiqués politiquement ne seraient pas capables d'utiliser aussi efficacement l'idéologie afin de déduire la position d'un parti politique

---

<sup>8</sup> Le modèle de proximité ne fait pas tout à fait consensus dans la littérature, certains auteurs défendent le modèle directionnel (MacDonald, Rabinowitz et Listhaug 1998 ; MacDonald, Listhaug et Rabinowitz 1991 ; Rabinowitz et MacDonald 1989). Ce modèle, inspirée des *symbolic politics*, postule que deux éléments doivent être pris en compte dans la modélisation des enjeux : la direction de l'opinion (« *are you on my side?* ») et l'intensité de la préférence. Selon cette proposition alternative, les partis politiques doivent donc éviter d'être perçus comme étant neutres puisqu'ils n'auraient alors aucune position. Le modèle directionnel comporterait plusieurs avantages, dont l'élimination en partie des problèmes prédictifs du modèle de proximité (en particulier celles relatives aux individus qui ont des préférences neutres) et l'explication du degré de divergence entre les positions des partis politiques et celles des individus qui est supérieur à ce qui est prédit par le modèle de proximité. Cependant, les efforts comparatifs ayant servi à départager les performances relatives de chaque modèle en sont généralement venus à la conclusion que la parcimonie, la falsifiabilité et la simplicité du modèle de proximité rendaient son utilisation plus avantageuse que l'utilisation du modèle directionnel (Westholm 1997; Johnston, Fournier et Jenkins 2000 ; Blais, Nadeau, Gidengil et Nevitte 2001 ; Cho et Endersby 2003).

sur un enjeu mais seraient tout de même en mesure d'identifier à quelle famille idéologique large ils appartiennent eux-mêmes (Inglehart et al. 1976, 30).

D'autres soutiennent plutôt que la majorité des répondants n'est en fait pas suffisamment informée ni assez sophistiquée pour interpréter son propre positionnement sur l'axe gauche/droite au sens idéologique du terme (Fuchs et Klingemann 1990, 204 ; Brug, Eijk et Franklin 2002, 3). De plus, il semble que la signification que donnent les répondants à l'échelle gauche/droite varie selon leur génération, ce qui ne devrait pas être le cas si cette échelle était à strictement parler une mesure du positionnement idéologique (Inglehart 1984, 121 ; Blais et al. 2000, 112-3). Tous les répondants n'interprétant pas de la même façon l'échelle gauche/droite, puisque certains y répondent en fonction de leurs croyances idéologiques, alors que d'autres y répondent en fonction de leur position sur des enjeux particuliers. « [L]eft-right self placement can be ideological self-placement, but does not have to be; for the majority, it is not » (Fuchs et Klingemann 1990, 233). Par ailleurs, Miller et Niemi (2002, 172-3) ont montré que les échelles semblables à l'échelle gauche/droite (l'échelle marché libre/égalitarisme et l'échelle libéral/autoritaire) covarient avec un ensemble d'attitudes à propos d'enjeux spécifiques (taxation, soins de santé, entreprises publiques, censure, droits humains, etc.), ce qui supporte l'idée que les positions idéologiques sont compatibles avec les opinions à propos des enjeux.

Certains considèrent donc l'échelle gauche/droite comme un indicateur des positions spécifiques à propos d'enjeux concrets pour les individus les moins sophistiqués (Franklin, Eijk et Oppenhuis 1996) et reconnaissent qu'il tend à être affecté par le positionnement idéologique chez les gens les plus sophistiqués. Dans le

cadre de notre étude, malgré que l'utilisation de multiples indicateurs d'enjeux spécifiques à chacun des pays ait été préférable, l'utilisation de l'échelle gauche-droite demeure la meilleure solution disponible. Cet indicateur est le seul qui permet de tenir un discours uniforme sur le rôle des enjeux dans tous les pays. Cette échelle nous semble donc être une mesure sommaire acceptable capable de saisir les positions générales des individus sur les enjeux principaux<sup>9</sup> (Kroh 2003 ; Klingemann et Wessels 2002 ; Brug, Eijk et Franklin 2002). La modélisation de ce « super enjeu » est relativement simple et très répandue : Budge et Laver (1993) et Adams (2001) l'ont utilisée pour examiner la nature idéologique des coalitions entre partis politiques, Pattie et Johnston (2001) l'ont utilisée dans leur modélisation du vote anglais de 1997, Lewis-Beck et Chlarson (2002) dans le cas du vote présidentiel français, Franklin, Eijk et Oppenhuis (1996) dans leur étude du vote aux élections de l'Union européenne, etc.

Les différentes thèses sur les effets des institutions électorales permettent de prévoir comment le mode de scrutin affecte le poids électoral des enjeux. De plus, les prédictions s'accordent et affirment que les enjeux sont plus directement liés au vote sous un mode de scrutin de type proportionnel. La première explication repose sur le nombre de partis, supérieur sous un mode de scrutin de type proportionnel. Dans le cas où il y a deux partis dans la course, le parti dont la position est le plus près de celle

---

<sup>9</sup> Kroh fait la même interprétation de l'utilisation individuelle de l'échelle gauche/droite en proposant que malgré les disparités quant à son interprétation par les répondants, il y ait en fait équivalence fonctionnelle. Ainsi, le poids exercé sur la préférence politique par l'objet mesuré par cette échelle serait équivalent même si cet objet change de sens d'un contexte à l'autre. Il souligne par ailleurs que des analyses longitudinales ont montré que les variations possibles sont contraintes par les interprétations individuelles, qui sont relativement stables. Cela signifie que les mêmes individus ne changent pas l'interprétation qu'ils font d'une telle échelle dans le temps, mais cette interprétation peut différer d'un contexte à l'autre (Kroh 2003, 85-7).

de l'électeur médian est toujours le plus susceptible de recevoir l'appui de la pluralité des électeurs. Dans ce cas, les partis devraient tous les deux tenter de positionner leur message politique autour de la position de l'électeur médian. Au contraire, quand il y a 3 partis politiques ou plus dans la course, la convergence des positions des partis politiques autour de l'électeur médian ne produit plus de victoire de Condorcet (Cox 1987, 86). Cela signifie qu'un parti peut rationnellement aspirer à récolter la pluralité des voix tout en se démarquant de l'électeur médian. De façon spécifique, nous devrions donc observer que les enjeux sont moins directement liés au vote sous un mode de scrutin majoritaire lorsqu'il y a deux partis politiques puisque ceux-ci, désirant tous les deux occuper l'espace de l'électeur médian, peuvent difficilement activer les différences de positions sur les enjeux<sup>10</sup>.

La deuxième prédiction repose sur la définition des objectifs des partis politiques. Sous un mode de scrutin de type majoritaire, les partis mènent principalement des luttes locales ou régionales puisqu'ils doivent gagner leurs sièges localement alors que les courses nationales sont caractéristiques des luttes sous un mode de scrutin de type proportionnel. L'on s'attend donc à ce que les enjeux soient plus importants sous un mode de scrutin de type proportionnel où chaque parti politique peut tenter de séduire une clientèle à l'aide d'une prise de position nationale et unique sur un enjeu ; dans ces conditions, il est possible d'optimiser le positionnement du parti sur le plan des enjeux afin de récolter globalement des appuis supplémentaires. Au contraire, sous un mode de scrutin de type majoritaire, les partis

---

<sup>10</sup> Notons que nous utilisons ici l'expression « idéologique » et « idéologie » conformément à la définition que nous avons adoptée de notre échelle gauche-droite. L'expression réfère donc à la position des répondants ou des partis sur le plan des enjeux, tel que mesuré par une échelle gauche-droite.

politiques devraient moins mettre l'accent sur les enjeux dans la mesure où les luttes électorales sont régionales. Un changement dans le positionnement politique du parti peut donc apporter des gains dans une région ou dans un comté mais causer la défaite dans d'autres comtés<sup>11</sup>. Cela ne signifie pas que les partis politiques sous un mode de scrutin ne peuvent changer de positionnement mais le positionnement optimal est moins clair dans le cadre d'une lutte contre de multiples adversaires sur des terrains divers ; les gains sont aussi moins faciles à évaluer dans ce cas pour le parti. Ainsi, l'on s'attend à ce que les enjeux expliquent mieux la préférence électorale des individus sous une loi électorale de type proportionnel qu'une loi électorale de type majoritaire.

Le type de campagne électorale qu'ont avantage à mener les partis politiques tend également à augmenter le poids des enjeux sous un mode de scrutin de type proportionnel. En effet, sous une loi électorale de type majoritaire, les partis politiques tendent à être de grands partis et ils tentent habituellement tous de former un gouvernement. Ils font donc un appel large et inclusif à des clientèles diversifiées afin de récolter l'appui de la pluralité des voix. Ils ont donc peu d'intérêt à donner une importance particulière aux enjeux puisqu'une position ferme pourrait nuire à l'objectif de mener une campagne inclusive ralliant plusieurs clientèles. Sous une loi électorale de type proportionnelle, les partis politiques survivent plutôt en répondant à des clientèles limitées et en menant des campagnes visant à mobiliser ces clientèles. L'on peut donc concevoir que mener une campagne portant sur une prise de position

---

<sup>11</sup> À l'exception des cas où les préférences des électeurs sont identiques dans la majorité des comtés. Dans ce cas, qui correspond à l'absence de différences politiques régionales, les partis politiques ont le même intérêt à optimiser leur positionnement sur l'échelle gauche/droite.



ferme est un moyen efficace de rejoindre et mobiliser cette clientèle. L'on s'attend donc à ce que le poids des enjeux dans la décision électorale soit plus grand sous un mode de scrutin de type proportionnel que sous un mode de scrutin de type majoritaire. Cet effet devrait être maximal chez les individus les moins sophistiqués politiquement et minimal chez les individus les plus sophistiqués politiquement. Ces derniers sont moins sensibles aux messages persuasifs puisqu'ils possèdent déjà une grande quantité d'information (*Hypothèse 2*).

### *2.3 Les chefs de partis, le mode de scrutin et le vote.*

Les chefs des partis sont la personnalisation des partis politiques et jouent un rôle important dans le comportement électoral individuel. Certains proposent même que les campagnes électorales et le vote reposent de plus en plus sur les chefs de partis ; c'est la thèse de la présidentialisation des campagnes (Aardal et Oscarsson 2001). Ce phénomène est principalement attribué à la montée des campagnes électorales télévisées et à la professionnalisation de celles-ci, ce qui a pour effet de marginaliser à la fois les organisations et les candidats locaux, laissant toute la place aux chefs de partis (Bean et Mughan 1989, 1175 ; Mughan 1995).

Une proposition complémentaire, portant directement sur le rôle joué par la loi électorale dans ce processus, soutient que les systèmes majoritaires soient plus sensibles que les systèmes proportionnels au phénomène de personnalisation. Une des justifications souvent évoquées repose sur la nature du choix offert aux électeurs. «This distinction [comes from] the differences between proportional electoral systems that allocate seats [...] such that the proportion of seats each party wins is at least broadly [proportional to their share of votes], and the majoritarian systems that [...]

ensure [that the biggest party wins overall majority]» (Curtice et Blais 2001, 2). Ainsi, parce que les systèmes majoritaires favorisent la compétition entre deux alternatives gouvernementales, les électeurs percevraient la course comme étant essentiellement à propos du choix d'un premier ministre, un peu comme lors d'une élection présidentielle. Blais et Curtice, adoptant une perspective qui compare le poids des chefs de partis dans différents pays, ont vérifié cette hypothèse. À partir d'une approche en deux étapes<sup>12</sup>, ils réfutent l'hypothèse institutionnelle ; les leaders ne semblent pas avoir un impact variant selon le mode de scrutin. Les auteurs rejettent aussi l'hypothèse de l'alignement politique ; dans les pays qui ont des faibles taux d'identification partisane, les leaders ne semblent pas jouer de plus grand rôle (Curtice et Blais 2001, 18).

Les différentes perspectives théoriques que nous avons identifiées permettent aussi de prédire quel sera l'impact de la loi électorale sur le poids qu'ont les chefs sur le vote. Cependant, nos prédictions ne portent pas sur la présidentialisation des campagnes—ce qui est en fait l'évolution dans le temps du rôle des chefs de partis—mais plutôt sur l'importance électorale des chefs de partis selon le mode de scrutin. L'ensemble de nos prédictions indique ainsi que les chefs devraient jouer un rôle plus important lorsque le mode de scrutin est de type majoritaire que lorsqu'il est de type proportionnel.

---

<sup>12</sup> La première étape consiste à établir l'impact de l'évaluation des chefs et des évaluations des partis politiques pour chaque parti dans tous les pays à l'aide de régressions ordinaires (OLS). Ensuite, les coefficients obtenus deviennent la variable dépendante ; Curtice et Blais tentent de déterminer quels facteurs institutionnels ont un impact sur la distribution de ces coefficients. Ainsi, si les institutions électorales n'ont pas d'impact sur le comportement électoral individuel, la distribution des bêtas ne sera pas liée aux facteurs choisis lors de la deuxième étape de l'analyse.

Le premier mécanisme identifié relève du nombre de partis politiques, plus élevé sous un mode de scrutin proportionnel. L'on s'attend à ce que le poids des chefs soit supérieur lorsque le nombre de partis politiques est faible puisque les citoyens sont alors à même d'évaluer les chefs de partis et de faire le lien entre eux et leur parti. Au contraire, lorsqu'il y a beaucoup de partis politiques dans la course, l'on s'attend à ce que le poids des chefs soit plus faible parce que l'évaluation de chacun des chefs est rendue plus difficile par l'abondance d'objets à évaluer. Ainsi, c'est parce que le mode de scrutin majoritaire tend à simplifier l'offre politique en réduisant le nombre de partis politiques qu'il donne du poids aux chefs.

Les modes de scrutin déterminent également les conditions de la victoire pour chacun des partis. L'on s'attend donc à ce que sous un mode de scrutin de type majoritaire, les partis politiques qui sont forcés de mener des campagnes électorales régionalisées soient contraints de donner une importance particulière à leurs chefs puisqu'il s'agit là d'un des seuls objets politiques qui peut être utilisé pour mener une campagne nationale. Sous un mode de scrutin de type proportionnel, parce que les campagnes électorales sont nationales, les partis politiques ont moins intérêt à centrer leur stratégie autour de leur chef puisque d'autres dimensions de campagne (par exemple, un enjeu national) sont disponibles. L'on s'attend donc à ce que les évaluations des chefs soient plus directement liées au vote sous un mode de scrutin majoritaire que sous un mode de scrutin proportionnel.

Enfin, rappelons que les partis ont avantage à mener des campagnes inclusives et large sous une loi électorale de type majoritaire s'ils désirent récolter l'appui de la pluralité des électeurs, alors que les partis sous un mode de scrutin de type proportionnel peuvent mener des campagnes visant rejoindre des clientèles restreintes

mais viables. Les partis menant une campagne large et inclusive ont donc intérêt à faire la promotion de leur chef dans la mesure où les clientèles visées peuvent être diverses et ne pas s'accorder sur plusieurs enjeux. Au contraire, les partis menant des campagnes ciblées et étroites ont moins d'intérêt à donner une importance particulière à leur chef puisque leur clientèle est probablement homogène du point de vue des enjeux, ce qui rend moins utile l'utilisation d'un objet politique consensuel ou neutre comme le chef lorsque vient le temps de mobiliser le support des électeurs. L'on s'attend donc encore une fois à ce que le poids du chef soit plus important sous un mode de scrutin de type majoritaire et que l'impact du mode de scrutin se fasse avant tout sentir chez les individus les moins sophistiqués politiquement. Ce sont en effet les individus les plus sensibles aux variations des messages politiques lors des campagnes électorales (*Hypothèse 3*).

#### *2.4 Récapitulation des hypothèses.*

De façon spécifique, nous étudions le poids de trois déterminants importants de la décision électorale afin de déterminer si leur importance dans les décisions électorales individuelles varie en fonction du mode de scrutin et en fonction de la sophistication politique. Nous examinons d'abord le poids qu'a l'identification partisane sur le vote. Les mécanismes que nous avons identifiés comme étant susceptibles d'induire des variations dans le comportement électoral donnent des prédictions contradictoires et il semble impossible de déterminer théoriquement comment le poids de cet attachement devrait varier selon le contexte. Nous allons donc vérifier empiriquement si l'identification partisane détermine plus puissamment le vote selon le mode de scrutin et, si oui, déterminerons le sens de cet effet. Ensuite,

nous examinerons le poids des enjeux sur la préférence électorale. Les mécanismes que nous avons identifiés donnent un ensemble cohérent de prédictions : les enjeux devraient avoir un impact plus important sur le vote lorsque le mode de scrutin est de type proportionnel. Troisièmement, nous évaluerons le poids de l'évaluation des chefs sur la préférence électorale des électeurs. L'ensemble de nos prédictions semble encore une fois cohérente : nous devrions observer que les évaluations des chefs jouent un rôle plus important sous un mode de scrutin de type majoritaire. Finalement, nous devrions observer que les différences induites par le mode de scrutin s'observent surtout chez les individus les moins sophistiqués politiquement. Ce sont eux qui ont intégré l'ensemble le moins cohérent de considérations politiques et ils en ont aussi moins intégré. Ils sont donc moins à même de résister aux messages persuasifs ; lorsque ceux-ci varient, leur comportement politique devrait aussi varier.

### Chapitre 3 : La méthodologie de l'étude

Afin de pouvoir déterminer si le mode de scrutin est à la source de variations dans le poids de différents facteurs de décision, il nous faut mesurer quantitativement le poids de chacun de ces facteurs sous chacun des modes de scrutin. L'utilisation de données de sondage permet d'effectuer des analyses statistiques multivariées afin d'évaluer et de comparer le poids de chacun des facteurs de décision que nous avons identifiés. Cette méthode permet également de s'assurer que l'hétérogénéité induite par les niveaux de sophistication politique est prise en compte dans l'évaluation du poids des déterminants du vote.

Afin de tester les hypothèses que nous proposons, deux approches sont disponibles. L'on aurait pu utiliser des données longitudinales, ce qui aurait permis d'étudier le comportement d'une même population sous différents modes de scrutin. Il n'y a cependant pas, à notre connaissance, de données longitudinales satisfaisantes permettant de tester notre hypothèse. Malheureusement, les études électorales menées en Nouvelle-Zélande avant et après la réforme électorale de 1996 sont trop récentes et laissent planer le doute d'un effet à court terme des institutions électorales sur le comportement (Katz 2004).

Nous avons donc adopté une perspective comparative afin d'évaluer les différences de comportement entre les individus vivant sous différents modes de scrutin. Malgré que cette solution porte les limites des méthodes comparatives, nous considérons que tout étant égal par ailleurs, ce sont les éventuelles variations de mode de scrutin qui expliquent les différences de comportement que l'on observera entre les

individus vivant sous un mode de scrutin de type proportionnel et les individus vivant sous un mode de scrutin majoritaire (Kroh 2003).

Les données de sondage sont récoltées de manière systématique après chacune des élections législatives qui se sont tenues entre 1996 et 2001 dans chacun des pays participant au projet CSES. Cette base de données issue du projet CSES contient de l'information à propos de trois classes d'objets politiques comparables d'un pays à l'autre. Il s'agit d'une mesure de l'identification partisane, d'une mesure du positionnement individuel sur une échelle gauche/droite et d'une mesure d'évaluation thermomètre des chefs de chacun des partis politiques. Ces trois dimensions sont des déterminants importants de la préférence politique individuelle (Kroh 2003, 32) et constituent le cœur des modèles de Miller et Shanks (1996) et de Blais, Gidengil, Nadeau et Nevitte (2000).

L'opérationnalisation de chacun des indicateurs d'un pays à l'autre ne fait cependant pas consensus et c'est en partie ce qui rend difficile toute tentative d'édification d'une théorie du comportement politique exportable. Selon certains, à la source de ce problème, l'on trouve la difficulté d'exporter des concepts développés avant tout dans le cadre d'études américaines (Bean et Mughan 1989). Bowler et Farrell soulignent ainsi la difficulté de concilier les concepts de coalitions politiques et d'identification partisane telle que développée par Campbell et al. (1960):

[T]he very idea of voting for more than one party is hard to square with Michigan's notions of partisan identification. On this basis, it is worth noting that many of the conceptions of party and electoral competition that have been grounded on US or British experience do not travel to more complex institutional settings. (Bowler et Farrell 1991, 318)

Cependant, les trois déterminants de la préférence électorale que nous avons retenus représentent tout de même des facteurs systématiquement pris en compte d'un pays à l'autre dans l'étude du comportement électoral.

Afin de différencier les modes de scrutin, nous avons utilisé la typologie des modes de scrutin développée par Blais et Massicotte (1996 ; 1999) dont le critère principal est le degré de proportionnalité de chaque système. Cela permet de distinguer les pays dotés de systèmes électoraux de type majoritaire des pays dotés de système électoraux de type proportionnel. Le mode de scrutin mixte de type compensatoire a ainsi été associé au mode de scrutin de type proportionnel alors que le mode de scrutin mixte de type correctif ou parallèle a été associé au système majoritaire. Au total, vingt pays sont présents dans l'analyse. Les pays qui ont un mode de scrutin de type majoritaire sont l'Australie, le Canada, Taiwan, le Japon, l'Ukraine et le Royaume Uni. Les pays qui ont un mode de scrutin de type proportionnel sont la République Tchèque, l'Allemagne, la Hongrie, Israël, le Mexique, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Pérou, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, l'Espagne, la Suède et la Suisse<sup>13</sup>.

Nous avons inclus dans notre analyse quelques variables sociodémographiques qui permettent de contrôler pour quelques dimensions de base. Afin de respecter les

---

<sup>13</sup> Treize pays participants, dont les États-Unis, ont dû être exclus de notre analyse parce que certaines variables nécessaires à l'analyse n'étaient pas disponibles.



impératifs de parcimonie et d'équivalence de sens des indicateurs entre les différents contextes, nous n'avons retenu que l'âge<sup>14</sup>, le sexe et le revenu<sup>15</sup> dont les effets peuvent raisonnablement être comparés d'un contexte national à l'autre. Les effets de ces variables permettront de purger des variables indépendantes principales l'effet de ces caractéristiques sociodémographiques<sup>16</sup>.

Le premier déterminant de la décision électorale est une mesure de l'identification partisane. Afin de mesurer l'attachement que les individus ressentent pour les partis politiques, nous utilisons une question large qui a été posée dans tous les pays qui ont participé au CSES. Cette question est le résultat de recherches sur la mesure adéquate de l'identification partisane et Blais, Gidengil, Nadeau et Nevitte (2001) ont montré qu'elle ne tend pas à surestimer l'attachement aux partis politiques comme le font les questions plus spécifiques (Lewis-Beck et Chlarson 2002, 493). Cela a l'avantage d'éviter les problèmes d'indépendance conceptuelle (Richardson 1991)<sup>17</sup> entre l'identification partisane et le vote. La mesure de l'attachement partisan

---

<sup>14</sup> L'âge (variable A2001) est codé selon les générations et comporte trois catégories : 34 ans et moins, entre 35 ans et 54 ans, 55 ans et plus. La catégorie de référence a été déterminée d'une perspective agrégée, c'est-à-dire en considérant l'ensemble de l'échantillon du CSES. Cela s'avère nécessaire puisque l'on désire simplement purger l'effet de l'âge des autres variables indépendantes. D'une perspective agrégée, la catégorie la plus fréquente est celle des 35-54 ans, malgré que pour certains pays (Israël, Corée) la génération la plus jeune soit majoritaire et que la génération la plus âgée soit plus nombreuse dans d'autres pays (Ukraine et Royaume-Uni).

<sup>15</sup> Le revenu est codé en tiers (revenu faible, revenu moyen et revenu élevé) et est calculé en termes relatifs pour chacun des pays. Les montants exacts de chacune des catégories pour chacun des pays sont disponibles dans la documentation du CSES (variable A2012).

<sup>16</sup> De plus, comme nous le verrons plus bas, l'interprétation de telles variables ne fait pas de sens. Voir la note 22.

<sup>17</sup> Le libellé de la question est le suivant: *Do you usually think of yourself as close to any particular political party?* (Variable A3004). À cette question, les répondants ont un choix de réponse binaire, oui ou non. Cela permet donc de déterminer quels individus annoncent spontanément—cette question n'inclut pas de relance—un attachement envers un des partis politiques qui est dans la course. Chaque répondant ne peut s'identifier au maximum qu'à un seul parti politique.

permet de vérifier si le parti pour lequel le répondant déclare avoir voté est celui auquel il déclare s'identifier.

L'on mesure également l'impact des enjeux sur la performance électorale des partis politiques à partir d'une perspective gauche/droite. Pour ce faire, nous établissons la distance entre la position de chacun des partis telle que perçue par chacun des répondants<sup>18</sup> et la position individuelle des répondants sur une échelle gauche/droite.<sup>19</sup> La variable contient la différence entre la moyenne des distances déclarées par le répondant et la distance avec le parti pour lequel il vote ; cela permet d'envisager l'impact des enjeux en termes relatifs. Un score au-dessus de 0 doit donc être interprété comme une distance supérieure à la moyenne de ce répondant, et inversement. Il est à notre avis plus réaliste de mesurer de cette façon l'impact des enjeux au lieu d'utiliser les mesures absolues de distance.

---

<sup>18</sup> Cette proposition suppose que les répondants, par souci d'afficher un comportement cohérent, minimisent la distance annoncée entre leur propre position sur l'échelle gauche/droite et la position du parti politique sur cette même échelle (Schmitt 2002). Cependant, les tests que nous avons effectué à l'aide de mesures alternatives, dont la position du parti politique mesurée par la moyenne des réponses des répondants, montrent que si notre mesure surestime légèrement la force de l'effet des enjeux sur le vote, les résultats en termes comparatifs, d'un mode de scrutin à l'autre, ne sont pas affectés.

<sup>19</sup> La question qui mesure la position de chacun des répondants sur cette échelle est la suivante : *In politics people sometimes talk of left and right. Where would you place yourself on a scale from 0 to 10 where 0 means the left and 10 means the right?* (Variable A3031). Les répondants peuvent ainsi se positionner entre 0 (gauche) et 10 (droite), 5 étant le point neutre. Les répondants devaient ensuite placer chacun des partis politiques en compétition dans leur pays—jusqu'à concurrence de 6 partis politiques—sur la même échelle (Variables A3032\_A à A3032\_F). La mesure de la proximité résulte d'une fonction quadratique qui interprète l'utilité (U) comme déclinant à mesure que la distance entre le répondant et le parti politique augmente (Karp et Banducci 2002, 131). Pour chaque observation, la variable prend la valeur de l'écart entre l'évaluation du parti faite par le répondant et la moyenne des évaluations de ce même répondant. La variable prend donc la valeur de 0 quand le parti ne se distingue pas de la moyenne des évaluations du répondant, le maximum théorique étant un peu moins de 1 (la distance parti-répondant est plus grande que la distance moyenne entre ce répondant et les partis politiques) et le minimum théorique est -1 (la distance parti-répondant est plus petite que la distance moyenne entre ce répondant et les partis politiques). Cela permet d'incorporer dans chacune des valeurs l'information à propos de la proximité sur les enjeux en termes relatifs.

Finalement, l'impact électoral des chefs de partis politiques est mesuré à l'aide d'une mesure thermomètre de l'évaluation des chefs par chacun des répondants<sup>20</sup>. La valeur est également calculée en termes relatifs, c'est-à-dire qu'il s'agit de l'écart entre l'évaluation d'un chef et la moyenne des évaluations des chefs par ce même répondant<sup>21</sup>.

Deux variables distinctes sont disponibles dans le CSES afin d'inclure la sophistication politique comme discriminant individuel. La première est la scolarité formelle des répondants et la deuxième variable est le niveau d'information politique détenu par chacun des répondants<sup>22</sup>. Ces variables sont des indicateurs fréquents de la sophistication politique. Sniderman, Brody et Tetlock (1991) ont par exemple montré que les individus ayant différents niveaux de scolarité ont des valeurs politiques différentes et sont en général mieux informés; alors que Zaller (1992), Zaller et Feldman (1992) et Kuklinski, cibles, Jerit et Rich (2001) ont montré que la stabilité et la cohérence des opinions exprimées dépend du niveau d'information politique. Nous

---

<sup>20</sup> Le questionnaire CSES inclut une question à propos de l'évaluation des chefs de tous les partis (jusqu'à concurrence de six chefs) qui sont dans la course et à laquelle chacun des répondants a dû répondre. *And now, using the same scale, I'd like to ask you how much you like or dislike some political leaders. Again, if I come to a leader you haven't heard of or you do not know enough about them, just say so.* (Variable A3021\_A à A3021\_F). La mesure utilisée est la valeur de chacune des évaluations donnée par les répondants<sup>20</sup>; cette échelle s'étend de 0 (n'aime pas du tout) à 10 (aime beaucoup). Nous avons ensuite rapporté ces mesures sur une échelle de 0 à 1.

<sup>21</sup> La même logique s'applique dans le cas des chefs de partis. Voir la note 18.

<sup>22</sup> La variable *information politique* est une variable compositionnelle; elle résulte de l'addition du score obtenu à trois questions posées à chacun des répondants. Les questions ne sont pas uniformes puisqu'elles réfèrent aux situations politiques nationales (par exemple, « Qui est le premier ministre du Canada? »). La variable d'information prend donc quatre valeurs, la valeur minimale étant 0 (pour les répondants qui ont eu tout faux) et la valeur maximale étant 3 (soit trois bonnes réponses). Malheureusement, certains pays (qui seront exclus des analyses) n'ont pas posé la question portant sur l'information politique (ces pays sont le Danemark, l'Islande, la Corée du Sud, le Pérou, la Russie et la Slovaquie).

avons donc créé une mesure synthétique de la sophistication politique qui égale la somme de la mesure de l'information politique et de la variable d'éducation<sup>23</sup>.

L'opérationnalisation du choix électoral est liée au type d'analyse que nous voulons faire. Comme les études du comportement électoral sont habituellement nationales, l'ensemble des répondants fait face au même choix, ce qui permet d'utiliser des régressions multinomiales de type logistique ou probit (Dow et Endersby 2004 ; Nagler et Alvarez 2000). Cependant, nous nous intéressons ici à la comparaison des déterminants de la préférence électorale dans plusieurs pays, ce qui implique que les citoyens ne font pas tous face aux mêmes choix et exclut par le fait même l'utilisation d'un modèle multinomial logistique<sup>24</sup>. Afin de pouvoir faire une analyse comparative au sein d'un seul modèle explicatif, nous avons créé une variable dépendante qui rend tous les choix électoraux conceptuellement et statistiquement comparables. Quelques solutions ont déjà été mises au point et utilisées afin de comparer les comportements politiques entre les pays. Certains ont tenté de classer les partis politiques au sein de grandes familles idéologiques (Gallagher, Laver et Mair 1992 ; Whitefield 2002), d'autres caractérisent le comportement électoral en utilisant l'index d'Alford qui recense la proportion de vote de classe (Alford 1963 ; Evans 2000), d'autres classent les partis sur l'axe gauche/droite (Inglehart et Klingemann 1976 ; Evans, Heath et Lalljee 1996). Chacune de ces méthodes reste par contre largement approximative et peu satisfaisante, dans la mesure où les échelles de

---

<sup>23</sup> La variable de *sophistication* est créée en additionnant les variables d'éducation (trichotomique) et d'information politique. La variable contient trois groupes : la valeur minimale de sophistication politique est donc de 1 et la valeur maximale est de 3, pour les répondants ayant au moins un an de scolarité universitaire et de bonnes connaissances politiques.

<sup>24</sup> Il est probable qu'un modèle conditionnel logistique soit en fait en mesure de fonctionner (Kroh 2003) mais nous ne disposons pas des ressources informatiques pour supporter de telles estimations.

classement sont arbitraires et jamais exhaustives. Les échelles gauche/droite ne réussissent par exemple pas à saisir l'essence de ce que les partis nationalistes représentent pour leurs électeurs.

La solution que nous avons retenue consiste à traiter l'ensemble des choix électoraux d'un point de vue générique, c'est-à-dire sans distinguer les partis entre eux, et d'utiliser la technique dite des données empilées<sup>25</sup>. Pour créer cette variable dépendante, il nous faut connaître l'ensemble des choix auquel chacun des répondants fait face dans son contexte respectif et sa propre préférence électorale. La procédure implique de créer une observation pour chacune des paires répondant-parti (Aardal et Oscarsson 2001, 11). Afin que l'on puisse comparer l'impact des déterminants du vote sur sa préférence électorale, l'on crée autant d'observations qu'il y a de partis dans la course<sup>26</sup>. La variable dépendante est donc une variable dichotomique et prend la valeur de 1 si le répondant vote pour le parti et de 0 si l'électeur ne vote pas pour le parti, ce modèle assumant que tous les partis pour lesquels l'individu n'a pas voté ont une utilité égale et nulle<sup>27</sup> (Blais, Nadeau, Gidengil et Nevitte 2001). Considérons par exemple le cas d'un pays où les électeurs doivent faire un choix entre trois partis politiques.

---

<sup>25</sup> Ou *stacked dataset* en anglais.

<sup>26</sup> À cause de la structure de la matrice, il n'est pas possible de faire sens des variables spécifiques à chacun des individus (qui ne varient pas d'un choix à l'autre). Ainsi, les variables sociodémographiques ne sont pas interprétables en soi ; une solution consiste à créer des variables interactives entre les variables qui sont spécifiques à l'individu avec des variables qui sont spécifiques au choix (procédure que nous utiliserons avec les niveaux de scolarité et d'information politique).

<sup>27</sup> L'application d'un poids et une analyse par groupe (*cluster analysis*) permet de tenir compte de la surreprésentation des individus qui vivent dans un pays dans lequel il y a beaucoup de partis qui se présentent (puisque le nombre d'observations dépend du nombre d'individus et du nombre de choix auquel il fait face) et du fait que les groupes d'observations par individu ne sont pas indépendantes.

**Tableau 1 : Exemple de base de données empilées (stacked dataset)**

Répondant	Partis Politiques	Vote	Ident. partisane	Évaluation chef du parti	Âge	Sexe
1	A	1	1	0,2	44	M
1	B	0	0	-0,1	44	M
1	C	0	0	0	44	M
2	A	0	1	-0,4	21	F
2	B	1	0	0,7	21	F
2	C	0	0	0,1	21	F
3	A	0	0	-0,1	56	F
3	B	0	0	-0,3	56	F
3	C	1	1	0,4	56	F
...						

Dans ce cas, pour chacun des répondants de ce pays, trois observations sont créées deux d'entre elles étant fixées à 0 et une observation (correspondant au vote) étant égale à 1. Cette procédure nous permet donc de distinguer le parti que le répondant appuie du reste des partis et de mesurer l'impact des différents déterminants de la préférence électorale sur la base de cet appui (Schmitt 2002 ; Franklin, Eijk et Oppenhuis 1996). Cette méthode nous permet d'étudier spécifiquement les différents processus au cœur de la prise de décision politique individuelle et de comparer le poids des différents facteurs qui pèsent sur cette décision. Cependant, il ne nous est pas possible de déterminer le portrait type des partisans d'un parti politique en particulier. Cette configuration repose donc sur le principe suivant : en connaissant le parti pour lequel chacun des répondants déclare avoir voté, nous sommes en mesure de détecter des variations systématiques dans les niveaux d'identification partisane, de

proximité sur les enjeux ou d'évaluation des chefs qui expliqueront le choix électoral du répondant.

Sur le plan statistique, nous avons adopté un modèle d'estimation classique pour une variable binaire, le modèle de régression logistique régulier<sup>28</sup>. Au contraire de modèles de régressions de type *OLS (Ordinary Least Square)* où la variable dépendante est exprimée par une fonction linéaire de plusieurs variables indépendantes, la régression logistique exprime la variable dépendante à l'aide d'une fonction logistique des variables indépendantes (Kennedy 1998, 237). Le modèle logistique exprime ainsi la relation entre la variable dépendante et l'ensemble des variables indépendantes si *vote* est la variable dépendante et *X* la série de variables indépendantes.

**Équation 1 :**                      Probabilité (vote=1) =  $\frac{e^{\beta x}}{1+e^{-\beta x}}$

Ce type d'analyse permet d'évaluer et de comparer à l'aide d'outils quantitatifs le poids relatifs des différents facteurs de la décision électorale.

Trois déterminants de la décision sont insérés dans le modèle, soit une variable mesurant la présence d'identification partisane, une variable mesurant l'évaluation relative des chefs de partis et une variable mesurant la proximité idéologique relative sur une échelle gauche-droite. Si les individus votent pour le parti envers lequel ils ressentent un attachement partisan, le coefficient associé à l'identification partisane

---

<sup>28</sup> Les mêmes analyses ont été effectuées avec un modèle d'estimation linéaire (OLS) et ont donné des résultats comparables.

devrait être positif et fort. Si les individus votent pour leur chef préféré, l'on devrait trouver que le coefficient lié à l'évaluation relative des chefs est positif. Dans ce cas, cela signifie que plus l'évaluation d'un chef est supérieure aux évaluations moyennes des autres chefs, plus le parti qu'il représente voit la probabilité de récolter le vote du répondant augmenter. Troisièmement, si les individus tendent à voter pour le parti duquel ils se sentent le plus près sur le plan des enjeux, l'on devrait observer un coefficient négatif. Cela signifie que plus la distance entre un parti et un répondant augmente, moins ce dernier a de chances de voter pour le parti.

Afin de déterminer si le mode de scrutin fait varier le poids de ces facteurs de décision, nous avons ajouté trois variables interactives. Celles-ci sont créées en multipliant une variable binaire indiquant le mode de scrutin par chacun des déterminants. Si le poids des déterminants varie en fonction du mode de scrutin, l'on devrait observer que cette variable interactive a un effet significatif. Cela signifierait que le poids du déterminant sous un mode de scrutin de type majoritaire diffère du poids de ce même déterminant sous un mode de scrutin de type proportionnel.

Afin de déterminer dans quelle mesure les caractéristiques individuelles des individus ont un impact sur leur comportement, nous avons inclus une mesure de la sophistication politique dans notre modèle. Il s'agit d'une échelle à trois niveaux composée d'une mesure de la scolarité formelle et de l'information politique. Cette mesure est incluse sous forme de trois variables interactives, ce qui permet d'évaluer si le poids de chacun des trois déterminants de la préférence électorale varie en fonction de la sophistication politique. De plus, l'on crée trois variables doublement interactives supplémentaires qui, en multipliant la sophistication politique par le mode de scrutin par le déterminant de la décision, permettent de déterminer si les variations



du poids de chaque variable selon le mode de scrutin sont significativement différentes selon le niveau de sophistication.

## Chapitre 4 : Les résultats

Le modèle statistique comporte trois sections distinctes, soit une première section portant sur l'impact de l'identification partisane, une deuxième portant sur l'impact des enjeux et une troisième section portant sur l'impact des chefs de partis politiques. Sont ensuite affichées les différentes variables sociodémographiques, toutes dichotomiques.

Le comportement des principaux déterminants dans le modèle de base (voir Tableau 2) est conforme à nos attentes<sup>29</sup>. De façon générale, la probabilité de voter pour un parti augmente lorsque le répondant s'identifie à ce parti ; elle augmente aussi lorsque le répondant se sent plus près de ce parti comparé aux autres partis; elle augmente finalement lorsque le répondant déclare apprécier davantage le chef de ce parti que la moyenne des autres chefs. L'estimation de l'effet des différents déterminants du vote correspond également à ce que d'autres travaux ont trouvé à l'aide des mêmes données (voir entre autres Kroh 2003, 169)<sup>30</sup>. Finalement, la mesure de la performance du modèle est rapportée à l'aide d'un pseudo-R<sup>2</sup> et atteint pratiquement 0.4; cela indique que malgré sa parcimonie, notre modèle d'explication de la préférence électorale explique une proportion importante du vote.

---

<sup>29</sup> Notons que les variables sociodémographiques au bas des différents modèles ne sont pas interprétables dans ce type de modèle et servent avant tout à purger les variables indépendantes principales de leur effet (principalement la variable de sophistication politique).

<sup>30</sup> Kroh (2003) trouve dans un modèle complet que l'effet de l'identification partisane et l'effet des enjeux correspondent environ à la moitié de l'effet de l'évaluation des chefs. Malgré que notre modèle soit différent, nous trouvons des effets similaires.

**Tableau 2 : L'impact du contexte institutionnel et de la sophistication politique sur le comportement électoral (modèle de base)**

<b>Variables Indépendantes</b>	<b>Modèle de base</b>
Identification Partisane	2.797 (.041) ***
M.S. Majoritaire * IP	.282 (.079) ***
Enjeux (proximité)	-1.874 (.091) ***
M.S. Majoritaire * Enjeux	-.328 (.240)
Évaluation des Chefs	4.222 (.063) ***
M.S. Majoritaire * Chefs	1.180 (.147) ***
Femme	-.001 (.015)
18 à 34 ans	.141 (.018) ***
55 ans et plus	-.156 (.018) ***
Salaire : tiers inférieur	-.028 (.022)
Salaire : tiers supérieur	-.067 (.019) ***
Constante	-2.125 (.019) ***
pseudo R2	.394
N	34 189

Coefficients de régression logistique binaire. Erreur standard entre parenthèses.  
 Seuil de significativité : \*\*\*<.001 ; \*\*<.05 ; \*<.1

Les résultats confirment aussi que le comportement des individus, lorsque considérés d'une perspective agrégée, semble bien varier d'un mode de scrutin à l'autre<sup>31</sup>. Afin de vérifier nos hypothèses au sujet de l'influence du mode de scrutin, nous avons fait interagir les trois déterminants avec une variable dichotomique mesurant le mode de scrutin. Celle-ci prend la valeur de 1 lorsque le répondant vit dans un pays dont le mode de scrutin est de type majoritaire et de 0 lorsque le mode de scrutin est de type proportionnel. La compréhension des coefficients doit donc se faire dans une logique additive. Par exemple, l'impact de l'identification partisane dans les modes de scrutin de type proportionnel est représenté par l'effet principal seulement, puisque les modes de scrutin proportionnels sont la catégorie de référence de la variable interactive. Cependant, l'impact de l'identification partisane dans les modes de scrutin de type majoritaire est égal à l'effet principal auquel on ajoutera l'effet de l'interactive.

Dans le Tableau 2, la variable *M.S. Majoritaire\*Identification Partisane* positive et significative indique que l'identification partisane est un peu plus importante lorsque le mode de scrutin est de type majoritaire. Le poids exercé par les enjeux sur la préférence électorale ne semble cependant pas varier selon le mode de scrutin de façon significative<sup>32</sup>. Cependant, le signe de cette variable suggère que dans notre échantillon, contrairement à nos attentes, les enjeux sont plus importants

---

<sup>31</sup> Dans ce modèle, seule la forme interactive de l'effet du mode de scrutin est intégrée. En effet, aucun argument théorique ne permet de justifier l'inclusion de l'effet direct de la variable *M.S. Majoritaire* dans notre modèle. De plus, dans le cas où l'effet direct de la variable serait estimé, son coefficient serait ininterprétable. L'inclusion de l'effet direct de la variable *M.S. Majoritaire* a cependant été testée et n'a rien changé aux résultats obtenus ici.

<sup>32</sup> Dans le cas des enjeux, les coefficients sont négatifs puisque la variable est une mesure de la distance entre un la position d'un électeur et celle d'un parti. L'on doit comprendre de ce coefficient que plus la distance augmente (moins un électeur ressemble à un parti sur le plan des enjeux), moins il a de chances de voter pour ce parti.

lorsque le mode de scrutin est de type majoritaire. Finalement, le poids des chefs est plus important dans les modes de scrutin de type majoritaire.

Ainsi, les déterminants du vote semblent bel et bien sensibles au mode de scrutin. Afin de mieux comprendre les résultats que suggère le tableau 2, nous avons effectué des simulations, qui permettent de prédire la valeur de la variable dépendante à partir de certains scénarios. Nous avons donc comparé, à l'aide de *first differences*, l'impact sur le vote des déterminants de la décision électorale (l'identification partisane, les enjeux et l'évaluation des chefs) sous chaque mode de scrutin. Les résultats indiquent que le poids agrégé de l'identification partisane semble être le même sous chacun des modes de scrutin. Les valeurs prédites indiquent que l'effet de l'identification partisane est de .47 sous les deux modes de scrutin. Cependant, les prédictions indiquent que les enjeux sont à peine supérieurs sous le mode de scrutin majoritaire (.16) que sous le mode de scrutin proportionnel (.14) et que l'évaluation des chefs a un impact prédit un peu supérieur sous le mode de scrutin majoritaire (.77) comparé au mode de scrutin de type proportionnel (.71). Les institutions électorales font donc varier le poids de certains déterminants de la décision électorale.

Par contre, parce que le modèle de base repose sur des analyses d'une perspective agrégée et qu'il ne peut distinguer entre des groupes d'individus, il s'agit là d'un test rigide de nos hypothèses. Nous nous tournons donc vers un modèle plus souple qui permet de mesurer l'effet électoral du mode de scrutin chez des individus qui ont différents niveaux de sophistication politique.

Nous avons inclus dans les modèles complets du vote deux variables interactives supplémentaires qui permettent de départager deux phénomènes distincts qui auraient pu créer de la confusion (voir Tableau 3). D'abord, nous avons fait

interagir chacun des trois déterminants avec la mesure de la sophistication politique. Cela permet de vérifier si le vote des clientèles plus sophistiquées politiquement et celui des individus les moins sophistiqués reposent respectivement sur des considérations distinctes, et ce peu importe le mode de scrutin. Ensuite, nous avons introduit trois variables doublement interactive, soit la sophistication politique multipliée par le type de mode de scrutin et multipliée par chaque déterminant décisionnel. Ces variables permettent de saisir si l'effet du mode de scrutin sur chacun des déterminants dépend de la sophistication politique des individus. Afin de faciliter la compréhension du propos, nous analyserons les résultats en vérifiant chacune des trois hypothèses en séquence.

**Tableau 3: L'impact du contexte institutionnel et de la sophistication politique sur le comportement électoral (modèle complet)**

Variables Indépendantes	Modèle Complet		
Identification Partisane (I.P.)	2.713	(.113)	***
M.S. Majoritaire*I.P.	.623	(.218)	***
Sophistication Politique*I.P.	.023	(.030)	
Sophistication Politique*I.P.*M.S. Majoritaire	-.099	(.056)	*
Enjeux (Proximité)	-1.100	(.256)	***
M.S. Majoritaire*Enjeux	.696	(.667)	
Sophistication Politique*Enjeux	-.233	(.069)	***
Sophistication Politique*Enjeux*M.S. Majoritaire	-.299	(.180)	*
Évaluation des Chefs	4.647	(.166)	***
M.S. Majoritaire*Chefs	1.045	(.408)	***
Sophistication Politique*Chefs	-.127	(.044)	***
Sophistication Politique*Chefs*M.S. Majoritaire	.050	(.106)	
Femme	-.003	(.015)	
18 à 34 ans	.140	(.018)	***
55 ans et plus	-.153	(.018)	***
Salaire : tiers inférieur	-.031	(.022)	
Salaire : tiers supérieur	-.067	(.019)	***
Constante	-2.120	(.019)	***
pseudo R2	.394		
N	32 334		

Coefficients de régression logistique binaire. Erreur standard entre parenthèses.  
 Seuil de significativité : \*\*\*<.001 ; \*\*<.05 ; \*<.1

Le modèle complet de l'explication de la préférence électorale confirme que les rôles joués par les différents déterminants de la préférence électorale sont sensibles au mode de scrutin. De plus, il permet de mieux comprendre le rôle que joue la sophistication politique. Nous étudierons donc en détail et dans l'ordre chacune des trois hypothèses que nous avons formulée.

#### *4.1 Vérification de l'hypothèse 1 : l'identification partisane et le mode de scrutin*

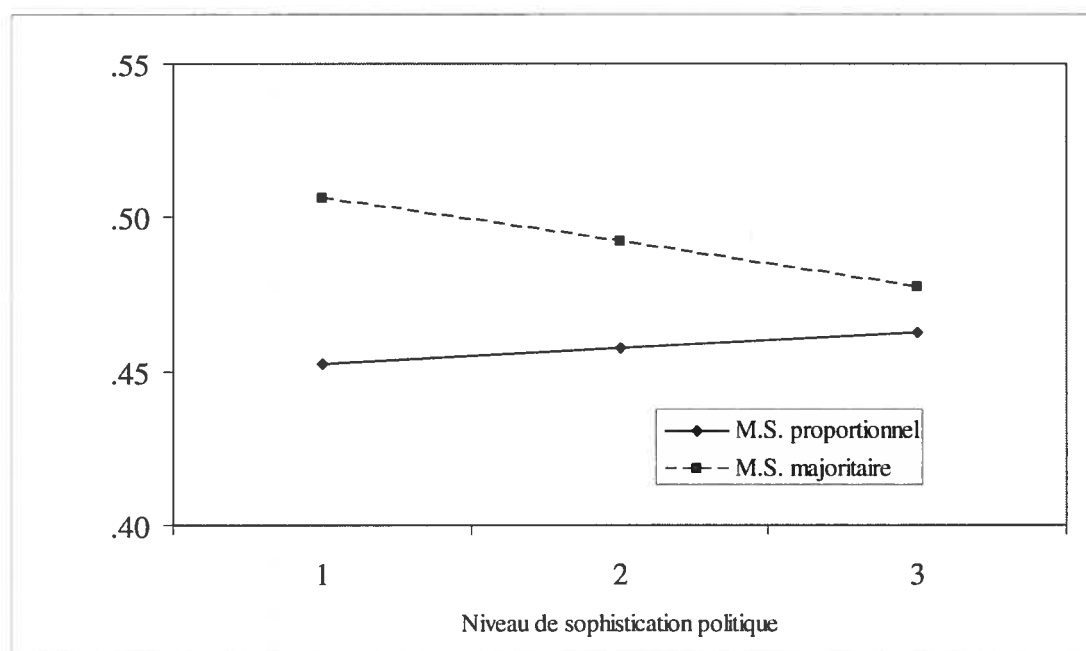
Le modèle complet permet de jeter un regard plus complet sur le rôle joué par l'identification partisane. L'introduction de variables contrôlant pour la sophistication politique n'a pas renversé ce que nous avons précédemment trouvé et même accentué le rôle joué par le mode de scrutin. La variable interactive *M.S. Majoritaire\*Identification partisane*, positive et significative, indique que le poids de l'identification partisane augmente sous un mode de scrutin de type majoritaire. De plus, l'interaction de cette variable avec une mesure de la sophistication politique montre que l'effet du mode de scrutin est un peu plus important chez les individus les moins sophistiqués politiquement. Cependant, le fait qu'elle ne soit que marginalement significative indique que la sophistication politique ne joue qu'un faible rôle. Mentionnons finalement que nous n'avons pas trouvé de variations du poids de l'identification partisane directement liées à la sophistication politique.

Afin de pouvoir illustrer ces résultats, nous avons procédé à des simulations. Celles-ci permettent d'attribuer des valeurs à des variables et de prédire la valeur de la variable dépendante. Il nous est ainsi possible de comparer l'impact de l'identification partisane sur le vote chez des gens qui ont différents niveaux de sophistication politique, ce que l'interprétation de coefficients logistiques ne permet



pas. Nous avons donc fait des simulations de l'impact de l'attachement partisan sur le vote en faisant varier le niveau de sophistication politique (de 1 à 3) et en changeant le mode de scrutin. Des prédictions d'effets sont obtenues en comparant la probabilité de voter pour un parti lorsque l'identification partisane est à sa valeur minimale (0) et lorsqu'elle atteint sa valeur maximale (1)<sup>33</sup>. Ces effets sont illustrés dans la Figure I.

**Figure I : Simulations de l'effet du mode de scrutin et de la sophistication sur le poids de l'identification partisane**



L'on est donc en mesure d'observer directement le rôle de la sophistication politique et celui du mode de scrutin. Les prédictions indiquent que sous un mode de scrutin de type proportionnel, l'impact maximal de l'identification partisane sur le vote est d'environ 46 points peu importe la sophistication politique. Au contraire, sous un

<sup>33</sup> Ce sont des *first differences*.

mode de scrutin de type majoritaire l'impact prédit de l'identification partisane varie selon le niveau de sophistication politique. Pour un niveau faible de sophistication politique, l'impact moyen de l'identification partisane est d'environ .51 alors qu'il est d'environ .48 pour un niveau de sophistication élevé. L'on observe également que le mode de scrutin est à la source de variations dans le poids de l'identification partisane. L'impact simulé sous un mode de scrutin de type majoritaire est en effet systématiquement supérieur à l'impact simulé sous un mode de scrutin de type proportionnel, et cet écart varie en fonction de la sophistication politique dans le sens que nous avons prédit. Ces résultats soutiennent la thèse de Richardson (1991) qui proposait que sous un mode de scrutin de type majoritaire, la compétition entre quelques partis prêts à former un gouvernement polarisait la course entre quelques camps seulement. Dans ces circonstances, l'identification partisane serait particulièrement efficace pour rallier les partisans de chacun des partis.

L'on observe également que l'écart maximal se situe chez les individus les moins sophistiqués politiquement alors que l'écart minimal se situe chez les individus les plus sophistiqués. Chez les individus les moins sophistiqués, le poids maximal simulé de l'identification partisane varie de plus de 6 points de pourcentage. Au contraire, les simulations à haut niveau de sophistication politique suggèrent un écart de seulement 2 points. Les modulations dans les campagnes électorales touchent donc un peu plus les individus moins sophistiqués que les individus plus sophistiqués, ce que Zaller et Feldman (1992) avaient suggéré en parlant de résistance inertielle.

#### 4.2 Vérification de l'hypothèse 2 : les enjeux et le mode de scrutin

L'examen du modèle complet (Tableau 3) permet de jeter un regard plus nuancé sur le rôle que jouent les enjeux lors d'une campagne électorale. Nous avons encore une fois introduit deux variables permettant de détecter l'hétérogénéité induite par la sophistication politique : une interactive permettant de déterminer quels sont les individus chez qui les enjeux sont le plus importants et une deuxième qui permet de mieux comprendre le lien entre la sophistication politique, le poids des enjeux et le mode de scrutin.

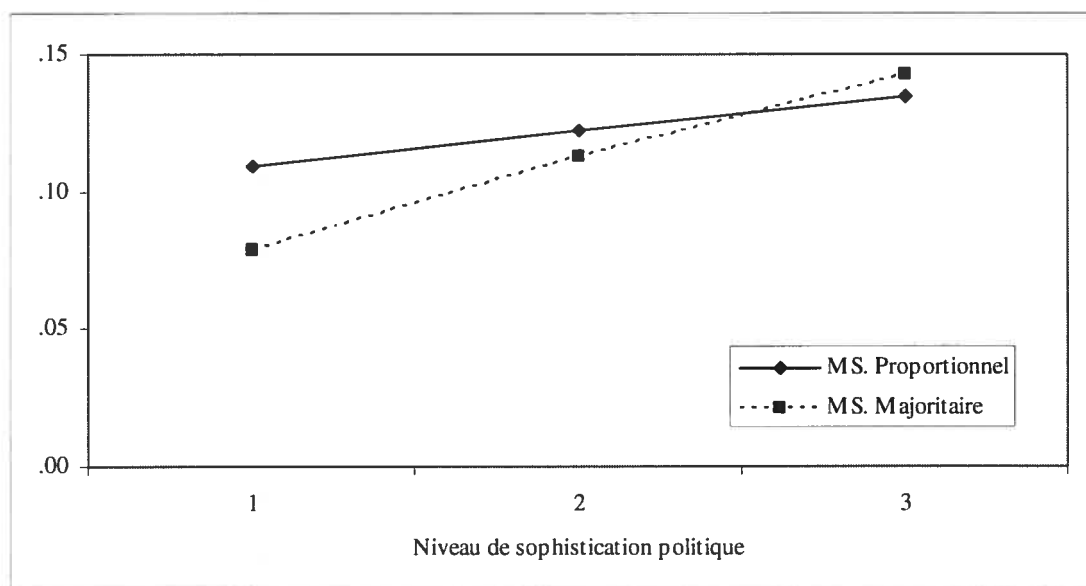
Lorsque l'on introduit ces variables, l'impact principal des enjeux diminue environ de moitié. Les deux autres effets significatifs que nous avons trouvés indiquent deux choses distinctes. D'abord, la variable *sophistication politique\*enjeux*, négative et significative, indique que les enjeux sont de façon générale plus importants chez les individus les plus sophistiqués politiquement que chez les individus les moins sophistiqués politiquement. Ensuite, le fait que la variable *sophistication politique\*enjeux\*M.S. Majoritaire* soit marginalement significative et que la variable *M.S. Majoritaire\*enjeux* ne le soit pas indique que le rôle joué par le mode de scrutin semble surtout dépendre de la sophistication politique. Afin de pouvoir mieux comprendre le rôle joué par les enjeux sous différents modes de scrutin, nous avons effectué une autre série de simulations<sup>34</sup>. Celles-ci illustrent encore une fois le rôle de la sophistication politique et le rôle du mode de scrutin sur le poids des enjeux.

---

<sup>34</sup> Les simulations sont en fait des *first differences* et simulent le passage de 0 à 1 sur la variable d'enjeux. Cette simulation compare donc la situation où un individu se sent à égale distance de tous les partis politiques à la situation où il se sent très loin d'un parti et très près de tous les autres.

L'impact des enjeux est donc relativement constant sous un mode de scrutin de type proportionnel ; nous trouvons effectivement que le poids des enjeux est un peu plus important chez les individus les plus sophistiqués. Par contre, sous le mode de scrutin de type majoritaire, les individus les plus sophistiqués accordent plus d'importance aux enjeux. Afin d'en clarifier les implications, nous avons rapporté les valeurs prédites sur la Figure II.

**Figure II : Simulations de l'effet du mode de scrutin et de la sophistication sur le poids des enjeux<sup>35</sup>**



L'illustration de ces effets permet de mieux comprendre comment les enjeux affectent le vote dans différentes situations. Chez les individus les moins sophistiqués politiquement, il semble que les enjeux jouent un rôle moins important que chez les

<sup>35</sup> À des fins de présentation graphique, les coefficients rapportés dans la figure II sont les valeurs absolues des résultats des simulations. À strictement parler, lorsque la distance idéologique augmente, l'on observe que la probabilité de voter pour un parti diminue.

individus les plus sophistiqués. Ainsi, plus la sophistication politique croît, plus les enjeux sont importants et ce peu importe le mode de scrutin, ce qui correspond aux travaux de Pattie et Johnston (2001) et de Sniderman, Tetlock et Brody (1991).

De plus, les résultats montrent que les enjeux jouent un rôle plus important sous un mode de scrutin de type proportionnel que sous un mode de scrutin de type majoritaire. Cet écart semble maximal chez les individus les moins sophistiqués (avec une différence dans l'effet des enjeux sur le vote d'un peu plus de 4 points de pourcentage) et se réduit jusqu'à devenir inexistant chez les individus les plus sophistiqués.

Ces résultats confirment les prévisions que nous avons émises. Les enjeux affectent le vote davantage chez les individus les plus sophistiqués (peu importe le mode de scrutin) que chez les individus les moins sophistiqués. De façon générale, l'on peut aussi dire que les individus donnent davantage de poids aux enjeux sous le mode de scrutin de type proportionnel et leur accordent moins d'importance sous un mode de scrutin de type majoritaire. Cet écart est un peu plus important chez les individus les moins sophistiqués mais tend à se réduire à mesure que la sophistication politique croît jusqu'à disparaître complètement chez les individus les plus sophistiqués. Cela est également compatible avec les hypothèses de Zaller et Feldman (1992) à propos de la résistance inertielle.

#### *4.3 Vérification de l'hypothèse 3 : les chefs et le mode de scrutin*

L'étude de la section portant sur les chefs dans le modèle complet confirme les tendances que nous avons déjà détectées mais nuance notre compréhension des relations existant entre le mode de scrutin, la sophistication politique et le poids des

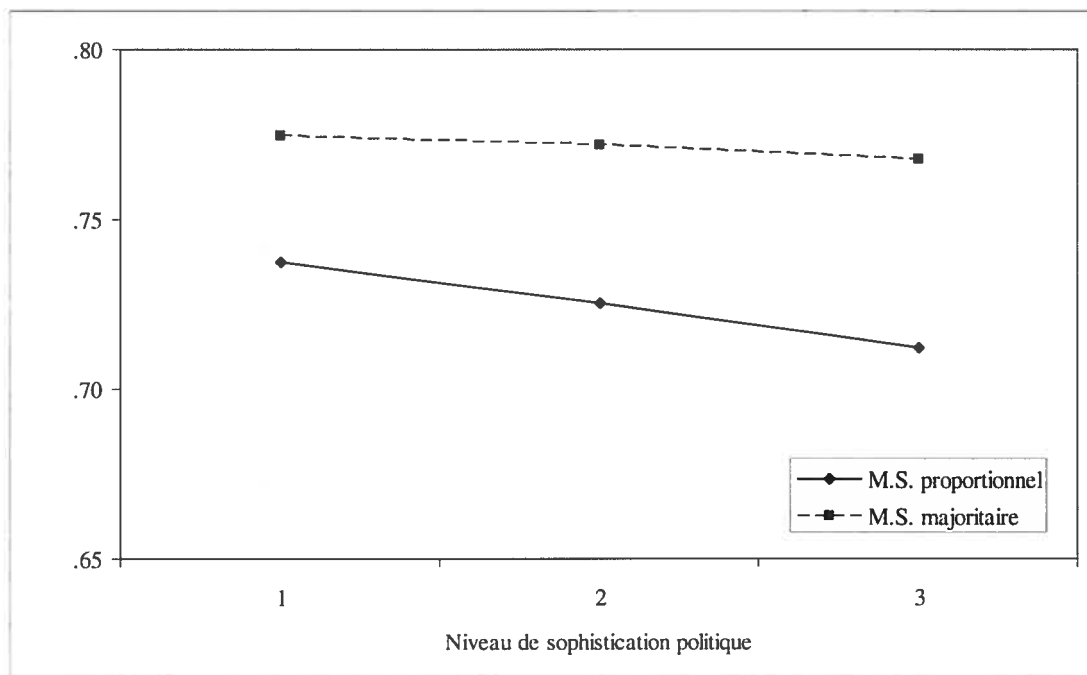
chefs. Lorsque l'on introduit le contrôle pour la sophistication politique, l'on observe que les chefs sont toujours positivement et fortement liés au vote et que leur poids est plus important sous un mode de scrutin de type majoritaire. L'on observe de plus que la variable interactive *Sophistication politique\*chefs* est négative et significative, ce qui signifie que de façon générale, plus les électeurs sont sophistiqués politiquement, moins les chefs jouent un rôle important dans leur décision. Le fait que la variable interactive *Sophistication politique\*chefs\*M.S. Majoritaire* ne soit pas significative suggère que l'effet du mode de scrutin ne dépende pas de la sophistication des électeurs. Afin d'illustrer ces résultats, nous avons effectué des simulations<sup>36</sup>.

Ces simulations permettent de mieux distinguer les effets du mode de scrutin et de la sophistication politique sur le rôle que jouent les chefs dans le comportement électoral. Sous un mode de scrutin de type proportionnel, l'impact des chefs varie en fonction de la sophistication. Les électeurs s'appuyant le plus sur les chefs sont en effet ceux qui ont les niveaux de sophistication politique les plus faibles. Par contre, sous le mode de scrutin de type majoritaire, le poids des chefs n'est pas lié à la sophistication politique.

---

<sup>36</sup> Afin d'estimer l'impact des chefs sur le comportement électoral, nous avons fait passer la valeur de l'évaluation des chefs de 0 à 1. Dans le cas de cette variable, la valeur 0 correspond à la situation où le chef du parti choisi par l'électeur reçoit une évaluation exactement dans la moyenne des évaluations des autres chefs ; il ne se démarque donc pas des autres. La valeur 1 correspond plutôt à la situation où l'électeur attribue la note la plus faible à tous les autres chefs et l'évaluation la plus forte aux chefs qui reçoit son appui.

**Figure III : Simulations de l'effet du mode de scrutin et de la sophistication sur le poids des chefs**



Le poids des chefs dépend également du mode de scrutin, ce qui est illustré dans la Figure III par l'écart entre les deux séries de prédiction. Les chefs sont systématiquement plus importants lorsque le mode de scrutin est de type majoritaire et moins importants lorsque le mode de scrutin est de type proportionnel, ce qui correspond à ce que Blais et Curtice (2001) pensaient trouver.

Ces résultats vérifient donc partiellement notre hypothèse. Nous prédisions en effet que les chefs devraient jouer un rôle plus important dans les campagnes électorales sous le système majoritaire que sous le système proportionnel, ce que nous avons montré. Nous avons aussi prédit que l'effet du mode de scrutin devrait être atténué par la sophistication, ce qui ne s'est pas produit. Nous y reviendrons.

## Conclusion

Il n'est pas rare d'entendre que les réformes électorales sont des solutions aux maux dont souffrent plusieurs démocraties. Ces réformes, en rendant le système politique plus juste, seraient à même de freiner le déclin de la participation électorale. L'impact des institutions électorales est pourtant encore mal compris et le lien entre le comportement politique et le mode de scrutin, par exemple, reste très peu connu. Nous avons tenté de remédier à cet état de fait en explorant les liens existant entre les ingrédients du vote et le mode de scrutin.

Nous avons identifié quatre mécanismes qui sont habituellement évoqués afin d'expliquer comment les institutions sont à même de transformer le comportement des électeurs. D'abord, le mode de scrutin serait un important déterminant du nombre de partis. Sous un mode de scrutin de type proportionnel, plus de partis sont à même de survivre alors que sous un mode de scrutin de type majoritaire, seuls quelques partis survivent, ce à quoi les électeurs seraient sensibles (Karp et Banducci 1999). Ensuite, le mode de scrutin influence les objectifs des partis politiques en déterminant le mécanisme de traduction des voix en sièges. Les partis politiques sous un mode de scrutin majoritaire sont par exemple encouragés à mener des campagnes régionalisées parce qu'ils remportent chacun des sièges localement alors que les partis sous un mode de scrutin de type proportionnel peuvent mener des campagnes uniformes puisqu'ils récoltent leurs appuis sur le plan national (Katz 1980). Troisièmement, les partis politiques sous un mode de scrutin de type majoritaire aspirent à former le gouvernement alors que les partis sous un mode de scrutin de type proportionnel sont susceptibles de former des coalitions une fois élus (Powell 2000). Les premiers



voudront donc mener des campagnes larges et inclusives afin de maximiser leurs appuis alors que les seconds sont susceptibles de mener des campagnes plus exclusives leur assurant le support d'une clientèle restreinte mais fidèle. Finalement, les modes de scrutin encouragent plus ou moins le vote stratégique et le vote sincère. Cela implique que les préférences individuelles sont plus ou moins liées au vote en fonction de la quantité de vote stratégique présent (Klingemann et Wessels 2002).

Afin de vérifier si le système électoral exerce un poids quelconque sur les déterminants du vote, nous avons comparé le comportement électoral d'individus vivant sous un mode de scrutin de type proportionnel avec le comportement électoral d'individus vivant sous un système majoritaire. Trois facteurs à la source du comportement électoral ont retenu notre attention : l'identification partisane, l'évaluation des chefs et les enjeux. Nous avons également tenté de déterminer si les individus les plus sophistiqués politiquement sont ceux qui sont le moins sensibles aux effets du mode de scrutin.

Les trois déterminants de la préférence électorale que nous avons identifiés exercent un poids variable sur la décision électorale des individus. L'identification partisane joue un rôle plus important sous un mode de scrutin de type majoritaire que sous un mode de scrutin de type proportionnel. Cet écart est maximal parmi les individus les moins sophistiqués politiquement et tend à disparaître à mesure que le niveau de sophistication augmente. Les enjeux exercent, eux, un poids supérieur sous un mode de scrutin de type proportionnel que sous un mode de scrutin de type majoritaire. L'effet du mode de scrutin est maximal chez les individus les moins sophistiqués et tend à disparaître à mesure que la sophistication augmente. Finalement, l'évaluation des chefs est un déterminant du vote plus puissant sous un

mode de scrutin de type majoritaire que sous un mode de scrutin de type proportionnel. Par contre, contrairement à ce que l'on observe lors des autres tests, l'effet du mode de scrutin ne varie pas systématiquement en fonction de la sophistication politique des électeurs.

Nous avons donc montré que le mode de scrutin a un impact sur le comportement électoral individuel. En transformant le nombre de partis politiques, leurs objectifs et leurs campagnes électorales et en encourageant plus ou moins les considérations stratégiques, le mode de scrutin semble être en mesure d'influencer le processus menant à la décision. Cependant, tous les individus ne sont pas affectés de façon identique. Les données suggèrent en effet que les individus les moins sophistiqués soient plus sensibles au contexte institutionnel et à ses conséquences. C'est en effet chez eux que l'on observe les plus importantes différences de comportement d'un mode de scrutin à l'autre. Les individus les plus sophistiqués sont ceux dont le comportement semble le moins affecté par le mode de scrutin. Ces observations sont compatibles avec la proposition de résistance inertielle de Zaller et Feldman (1992). L'on peut effectivement concevoir que les individus les plus sophistiqués sont moins sensibles aux variations dans les campagnes électorales dont le mode de scrutin serait responsable puisqu'ils ont déjà intégré une somme considérable de considérations cohérentes, contrairement aux individus les moins sophistiqués.

Un résultat étonnant vient cependant remettre cette explication en question. Dans notre échantillon, l'effet du mode de scrutin sur le poids des chefs est maximal chez les individus les plus sophistiqués, alors que ce sont les individus les moins sophistiqués qui semblent les moins sensibles au mode de scrutin sur ce plan. Ce

résultat ne peut être expliqué par la théorie de la résistance inertielle (Zaller 1992): l'on devrait en effet s'attendre à ce que les individus les plus sophistiqués résistent systématiquement aux variations dans les campagnes électorales et non pas de façon sélective. Cette apparente contradiction soulève des questions quant à la compréhension que les études électorales ont du rôle médiateur joué par la sophistication politique.

Dans ce cas particulier, une explication nous semble particulièrement pertinente mais demeure impossible à tester ici. Il se peut que le mode de scrutin agisse directement sur la décision électorale de l'électeur si celui-ci est conscient, par exemple, que le pouvoir que détient un acteur dépend du système électoral. Dans ce cas, chaque individu est peut-être amené à moduler l'importance qu'il accorde aux différents facteurs de façon consciente, en réaction à son environnement. Il faudrait dans ce cas s'attendre à ce que ce soit les individus les plus sophistiqués qui soient le plus sensibles au mode de scrutin parce que ce sont eux qui seraient le plus susceptibles d'être conscients des différences entre les modes de scrutin. Il nous semble qu'il s'agit là d'une question importante dans l'étude de l'effet des modes de scrutin sur le comportement électoral. Ceux-ci ont-ils d'abord un impact sur la dynamique politique et sur les campagnes électorales menées par les partis (un effet indirect sur l'électeur, comme nous l'avons postulé) ou affectent-ils directement la préférence électorale des individus?

Les résultats que nous avons ainsi obtenus sont importants pour deux raisons. D'abord, ils réaffirment l'importance d'adopter de multiples perspectives dans la compréhension de phénomènes politiques complexes. En effet, l'originalité de notre étude réside dans l'intégration de littératures portant sur les modes de scrutin, le

comportement électoral et d'autres portant sur le rôle de la sophistication politique. Nous avons ainsi pu développer des hypothèses qui permettent de jeter un éclairage nouveau sur les variations contextuelles dans le comportement électoral. Comprendre les relations qui existent entre des éléments contextuels et le comportement individuel pose un défi important, aux chercheurs en science politique mais nous croyons avoir amélioré notre compréhension des liens entre la décision électorale individuelle et le système électoral.

Sur le plan social, les résultats de cette recherche ont aussi des implications importantes. En effet, la réflexion sur les réformes du mode de scrutin porte habituellement sur des questions éthiques : un mode de scrutin doit arbitrer entre l'impératif de représentation des minorités et l'impératif de gouvernabilité. L'effet qu'a le mode de scrutin sur les électeurs n'occupe cependant qu'une place limitée dans ces débats et seule la dimension de la participation électorale est habituellement examinée. Il est de notre avis qu'il s'agit là d'une conséquence du peu de connaissances que l'on a des liens unissant le comportement politique des citoyens au mode de scrutin. Les résultats de cette étude ont donc permis de confirmer qu'au-delà des effets sur le nombre de partis et sur la dynamique des campagnes électorales, les préférences électorales des citoyens sont affectées par le mode de scrutin. En montrant que les processus décisionnels sont différents d'un mode de scrutin à l'autre, nous avons montré que les systèmes électoraux sont davantage que des mécanismes invisibles dont l'effet principal est d'attribuer les sièges aux partis *après* que les citoyens aient voté. Ils ont également un impact sur la vie démocratique *avant* le partage du pouvoir législatif, sur le choix lui-même que font les citoyens.

## Bibliographie

- Aardal, Bernt et Henrik Oscarsson. 2000. «The myth of increasing personalisation in politics. Party leader effects on party choice in Sweden and Norway, 1979-1998». Article présenté à la rencontre annuelle du American Political Science Association, Washington.
- Adams, James. 2001. «A theory of spatial competition with biased voters: party policies viewed temporally and comparatively», *British Journal of Political Science* 31: 121-58.
- Aimer, Peter et Raymond Miller. 2002. «Partisanship and principle: voters and the New Zealand electoral referendum of 1993», *European Journal of Political Research* 41: 795-809.
- Alford R. 1967. *Class voting in Anglo-American political systems*. Dans Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan, dir., *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*. New York: Free Press, 67-93.
- Alford, Robert. 1963. *Party and Society: The Anglo-American Democracies*. Chicago: Rand MacNally.
- Alvarez, Michael, et Jonathan Nagler. 2000. «A New Approach For Modelling Strategic Voting in Multiparty Elections», *British Journal of Political Science* 30: 57-75.
- Anderson, Christopher J. 2000. «Economic voting and political context: a comparative perspective», *Electoral Studies* 19: 151-70.
- Anderson-Sprecher, Richard. 1994. «Model Comparisons and R2», *American Statistician* 48: 113-117.
- Banducci, Susan A., Todd Donovan et Jeffrey A. Karp. 1999. «Proportional representation and attitudes about politics: results from New Zealand», *Electoral Studies* 18: 551.
- Bartels, Larry. 1996. «Uninformed Votes: Information Effects in Presidential Elections», *American Journal of Political Science* 40: 194-230.
- Bartels, Larry. 2002. «Beyond the running tally: partisan bias in political perceptions», *Political Behavior* 24: 117-150.
- Bartle, John. 1998. «Left-Right position matters, but does social class? Causal models of the 1992 British general election», *British Journal of Political Science* 28: 501-29.

- Bartle, John. 2002. «Measuring party identification: an exploratory study with focus groups», *Electoral Studies* 21: 217-37.
- Bartle, John. 2003. «Partisanship, performance and personality. Competing and complementary characterization of the 2001 British general election», *Party Politics* 9: 317-45.
- Bean, Clive et Anthony Mughan. 1989. «Leadership effects in parliamentary elections in Australia and Britain», *American Political Science Review* 83: 1165-1179
- Benoit, Kenneth. 2001. «District magnitude, electoral formula, and the number of parties», *European Journal of Political Research* 39: 203-224.
- Benoit, Kenneth. 2002. «The endogeneity problem in electoral studies: a critical re-examination of Duverger's mechanical effect», *Electoral Studies* 21: 35-46.
- Blais, André et Agnieszka Dobrzynska. 1998. «Turnout in electoral democracies», *European Journal of Political Research* 33: 239-261.
- Blais, André. 2000. *To Vote or Not to Vote? The merits and limits of rational choice theory*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Blais, André. 2002. «Why is there so little strategic voting in Canadian plurality rule elections?», *Political Studies* 50: 445-54.
- Blais, André et Kenneth Carty. 1991. «Does Proportional Representation foster voter turnout? », *European Journal of Political Research* 18: 167-181.
- Blais, André et Kenneth Carty. 1991b. «The psychological impact of electoral laws: measuring Duverger's elusive factor», *British Journal of Political Science* 21: 79-93.
- Blais, André et Louis Massicotte. 1996. «Electoral systems». Dans Lawrence LeDuc, Richard Niemi et Pippa Norris, dir., *Comparing Democracies. Elections and Voting in Global Perspective*. Thousand Oaks, California: Sage Publications.
- Blais, André et Louis Massicotte. 1999. « Mixed electoral systems: a conceptual and empirical survey», *Electoral Studies* 18: 341-366.
- Blais, André, Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau et Neil Nevitte. 2000. *Anatomy of a liberal victory. Making sense of the vote in the 2000 Canadian election*. Peterborough: Broadview Press.

- Blais, André, Elisabeth Gidengil, Richard Nadeau et Neil Nevitte. 2001. «Measuring party identification: Britain, Canada and the United States», *Political Behavior* 23: 5-22.
- Blais, André, Richard Nadeau, Elisabeth Gidengil et Neil Nevitte. 2001b. «Measuring strategic voting in plurality elections», *Electoral Studies* 20: 343-52.
- Blais, André, Richard Nadeau, Elisabeth Gidengil et Neil Nevitte. 2001c. «The formation of party preferences: Testing the proximity and directional models», *European Journal of Political Research* 40: 81-91.
- Bowler, Shaun et David M. Farrell. 1991. «Voter behaviour under STV-PR: Solving the puzzle of the Irish Party System», *Political Behaviour* 13: 303-320.
- Bowler, Shaun, David J. Lanoue et Paul Savoie. 1994. «Electoral systems, party competition, and strength of partisan attachment: evidence from three countries », *Journal of Politics* 56: 991-1007.
- Brody, Richard A. et Lawrence S. Rothenberg. 1988. «The Instability of Party Identification: An Analysis of the 1980 Presidential Election», *British Journal of Political Science* 18: 445-65.
- Brug, Wouter van der, Cees van der Eijk et Mark Franklin. 2002. «The reasoning public: education, interest and political choices», article présenté dans le cadre des rencontres annuelles de l'European Consortium for Political Research, Turin.
- Budge, Ian et Michael Laver. 1993. «The policy basis of government coalitions: a comparative investigation», *British Journal of Political Science* 23: 499-519.
- Burbank, Matthew J. 1997. «Explaining contextual effects on vote choice», *Political Behavior* 19: 113-32.
- Campbell, Angus, Phillip E. Converse, Warren E. Miller et Donald Stokes. 1960. *The American Voter*. New York: Wiley.
- Carey, John M. et Matthew Soberg Shugart. 1995. «Incentives to cultivate a personal vote: a rank ordering of electoral formulas», *Electoral Studies* 14: 417-440.
- Cho, Sungdai et James W. Endersby. 2003. «Issues, the spatial theory of voting and British general elections: a comparison of proximity and directional models», *Public Choice* 114: 275-93.

- Conover, Pamela J. et Stanley Feldman. 1981. «The origins and meaning of liberal/conservative self-identifications», *American Journal of Political Science* 25: 617-45.
- Cox, Gary W. 1987. «Electoral Equilibrium under Alternative Voting Institutions». *American Journal of Political Science* 31: 82-108.
- Cox, Gary W. 1990. «Centripetal and Centrifugal Incentives in Electoral Systems», *American Journal of Political Science* 34: 903-935
- Cox, Gary W. 1997. *Making Votes Count, Strategic coordination in the World's electoral systems*. Cambridge: Cambridge University Press
- Cox, Gary W. 1999. «Electoral rules and electoral coordination», *Annual Review of Political Science* 2: 145-61.
- Curtice, John et André Blais. 2001. «Follow my leader? A cross-national analysis of leadership effects in parliamentary democracies» (note de recherche). Center for research into elections and social trends, Université Oxford et National Center for Social Research.
- Dalton, R. J. 1988. *Citizen Politics in Western Democracies: Public Opinion and Political Parties in the United States, Great Britain, West Germany and France*. Chatham, NJ: Chatham House.
- Denemark, David. 2003. «Electoral change, inertia and campaigns in New Zealand», *Party Politics* 9: 601-18.
- Dow, Jay K. et James W. Endersby. 2004. «Multinomial probit and multinomial logit: a comparison of choice models for voting research», *Electoral Studies* 23: 107-122.
- Downs, Anthony. 1957. *An economic theory of democracy*. New York: Harper and Row.
- Druckman, James N. et Arthur Lupia. 2000. «Preference formation», *Annual Review of Political Science* 3: 1-24.
- Duverger, Maurice. 1976. *Les partis politiques, 9e édition*. Paris : Éditions Armand Collin.
- Evans, Geoffrey, Anthony Heath et Mansur Lalljee. 1996. «Measuring Left-Right and Libertarian-Authoritarian Values in the British Electorate», *The British Journal of Sociology* 47: 93-112.
- Evans, Geoffrey. 2000. «The continued significance of class voting», *Annual Review of Political Science* 3: 401-417



- Finer, Samuel E., dir. 1975. *Adversarial Politics and electoral reform*. London: Anthony Wigram.
- Fiorina, Morris P. 2002. «Parties and partisanship: a 40-year retrospective», *Political Behavior* 24: 93-115.
- Fiorina, Morris P. 1981. *Retrospective Voting in American National Elections*. New Haven: Yale University Press.
- Fuchs, Dieter et Hans-Dieter Klingemann. 1990. «The left-right schema». Dans M. Kent Jennings et J. W. Van Deth, dir., *Continuities in political action. A longitudinal study of political orientations in three western democracies*. New York: Walter de Gruyter.
- Gabel, Matthew J. et John D. Huber. 2000. «Putting parties in their place: inferring party left-right ideological positions from party manifestos data», *American Journal of Political Science* 44: 94-103.
- Gallagher, M., M. Laver et P. Mair. 1992. *Representative government in Western Europe*. New York: McGraw Hill.
- Gelman, Andrew et Gary King. 1993. «Why are American presidential election campaign polls so variable when votes are so predictable? », *British Journal of Political Science* 23: 409-51.
- Geoffrey Evans. 2000. «The continued significance of class voting», *Annual Review of Political Science* 3: 401-417.
- Glasgow, G. 1999. «A Random Parameters Logit Model for Estimating the Impact of Issues on Vote Choice». Article, rencontre annuelle de la Western Political Science Association, Atlanta.
- Golosov, Grigorii V. 2003. «Electoral systems and party formation in Russia», *Comparative Political Studies* 36: 912-35.
- Gunther, R. et A. Mughan. 1993. «Political institutions and cleavage management». Dans RK Weaver, BA Rockman, dir., *Do Institutions matter? Government Capabilities in the United States and Abroad*. Washington, DC: Brookings Inst, 272-301.
- Heath, A., G. Evans et J. Martin. 1993. «The measurement of core beliefs and values: The development of a balanced socialist/laissez faire and libertarian/authoritarian scales», *British Journal of Political Science* 24: 115-132.
- Hoover, K. et T. Donovan. 1995. *The Elements of Social Scientific Thinking, 6e edition*. New York : St Martin's Press.

- Huber, John, Georgia Kernell et Eduardo Leoni. 2002. «The institutional origins of party identification», notes de recherche. Disponibles sur [www.columbia.edu/~ell2002](http://www.columbia.edu/~ell2002)
- Inglehart, Ronald et Hans-Dieter Klingemann. 1976. «Party Identification, Ideological preferences and the Left-Right dimension among Western Mass Publics». Dans I. Budge, I. Crewe et D. Farlie, dir., *Party Identification and Beyond: Representations of voting and party competition*. London: John Wiley and Sons.
- Inglehart, Ronald. 1984. «Changing cleavage alignments in Western democracies». Dans R.J. Dalton, S. Flanagan et P. Becks, dir., *Electoral change in Advanced Industrial Democracies*, Princeton: Princeton University press.
- Johnston, Richard, Patrick Fournier et Richard Jenkins. 2000. «Party location and party support: unpacking competing models», *Journal of Politics* 62: 1145-60.
- Kaase, M. 1994. «Is there a personalization in Politics? Candidates and voting behaviour in Germany.» *International Political Science Review* 15: 211-230.
- Karp, Jeffrey A. et Shaun Bowler. 2001. «Coalition government and satisfaction with democracy: an analysis of New Zealand's reaction to proportional representation», *European Journal of Political Research* 40: 57-79.
- Karp, Jeffrey A. et Susan A. Banducci. 1999. «The impact of proportional representation on turnout: evidence from New Zealand», *Australasian Journal of Political Science* 34: 363-377.
- Karp, Jeffrey A. et Susan A. Banducci. 2002. «Issues and party competition under alternative electoral systems», *Party Politics* 8: 123-41.
- Karp, Jeffrey A., Jack Vowles, Susan A. Banducci et Todd Donovan. 2002. «Strategic voting, party activity, and candidate effects: testing explanations for split voting in New Zealand's new mixed system», *Electoral Studies* 21: 1-22.
- Katz, Richard S. 1980. *A Theory of Parties and Electoral Systems*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Katz, Richard S. 2004. «Increasing Turnout: Might the Cure be Worse than the Disease?», article présenté dans le cadre des rencontres annuelles de l'European Consortium for Political Research, Uppsala.
- Klingemann, Hans-Dieter et Bernhard Wessels. 2000. «Voter rationalities in different electoral systems», Article présenté à la conférence du Comparative Study of Electoral Systems, Québec.

- Klingemann, Hans-Dieter et Bernhard Wessels. 2002. «Sincere voting in different electoral systems», Article présenté à la conférence du Comparative Study of Electoral Systems, Berlin.
- Knutsen, O. 1995. «Value orientations, political conflicts and left-right identifications: a comparative study», *European Journal of Political Research* 28: 63-93.
- Kroh, Martin. 2003. «Contextual variations in voter's reasoning», article présenté à l'assemblée annuelle de l'International Political Science Association, Durban.
- Kuklinski, James H., Paul J. Quirk, Jennifer Jerit et Robert Rich. 2001. «The political environment and citizen competence », *American Journal of Political Science* 45: 410-24.
- Laver, Michael et Ian Budge, dir. 1992. *Party, policy and government coalitions*. London: Oxford University Press.
- LeDuc, Lawrence. 1979. «The Dynamic Properties of Party Identification: A Four Nation Comparison», *European Journal of Political Research* 9: 257-68;
- Le Mouvement pour la représentation équitable au Canada. «Un vote équitable». *Site du Mouvement pour la représentation équitable au Canada*, [En ligne]. <http://www.fairvotecanada.org/fvc/aboutfairvoting> (Page consultée le 6 août 2004).
- Lewis-Beck, Michael S. et Kevin Chlarson. 2002. «Party, ideology, institutions and the 1995 French presidential election», *British Journal of Political Science* 32: 489-512.
- Lijphart Arend, R. Rogowski et R.K. Weaver. 1993. «Separation of powers and cleavage management». Dans R.K. Weaver et B.A. Rockman, dir., *Do institutions matter? Government capabilities in the United States and abroad*. Washington: Brookings Institute, 302-44.
- Lijphart, Arend. 1990. «The political consequences of electoral laws», *American Political Science Review* 84, 481-496.
- Lijphart, Arend. 1994. «Democracies: forms, performance, and constitutional engineering», *European Journal of Political Research* 25: 1-17.
- Lijphart, Arend. 1994b. *Electoral systems and party systems: a study of twenty-seven democracies, 1945-1990*. New York: Oxford University Press.
- Lodge, Milton, Marco R. Steenberger et Shawn Brau. 1995. «The responsive voter: campaign information and the dynamics of candidate evaluation», *American Political Science Review* 89: 309-326.

- Ma, Ngok et Chi-Keung Choy. 2003. «The impact of electoral rule change on party campaign strategy», *Party Politics* 9: 347-67.
- MacDonald, Stuart Elaine, George Rabinowitz et Ola Listhaug. 1998. «Issue competition in the 1993 Norwegian national election», *Public Choice* 97: 295-322.
- MacDonald, Stuart Elaine, Ola Listhaug et George Rabinowitz. 1991. «Issues and party support in multiparty systems», *American Political Science Review* 85: 1107-31.
- Mackie, Tom et Richard Rose. 1991. *International Almanac of Electoral History, third edition*. Washington, DC: Congressional Quarterly Press.
- MacKuen, Michael B., Robert Erikson, et James A. Stimson. 1989. «Macropartisanship», *American Political Science Review* 83: 1125-42.
- Marsh, M. 2002. «Electoral context», *Electoral Studies* 21: 207-17.
- Miller, Warren E. et J. Merrill Shanks. 1996. *The New American Voter*. Cambridge: Harvard University Press.
- Nadeau, Richard, Richard G. Niemi et Antoine Yoshinaka. 2002. «A cross-national analysis of economic voting: taking account of the political context across time and nations», *Electoral Studies* 21: 403-23.
- Pattie, C. J. et R. J. Johnson. 2001. «Routes to party choice: ideology, economic evaluations and voting at the 1997 British general election», *European Journal of Political Research* 39: 373-89.
- Powell, G. Bingham Jr. 2000. *Elections as instruments of democracy*. New Haven: Yale University Press.
- Powell, G. Bingham Jr. et Guy D. Whitten. 1993. «A cross-national analysis of economic voting: taking account of the political context», *American Journal of Political Science* 37: 391-414.
- Rabinowitz, George et Stuart Elaine MacDonald. 1989. «A directional theory of issue voting», *American Political Science Review* 83: 93-121.
- Rae, Douglas W. 1967. *The Political Consequences of Electoral Systems*. New Haven : Yale University Press.
- Richardson, Bradley M. 1991. «European party loyalties revisited», *American Political Science Review* 85: 751-75.

- Riker, William H. 1982. «The two-party system and Duverger's law: an essay on the history of political science», *American Political Science Review* 76: 753-66.
- Rivers, Douglas. 1988. «Heterogeneity in models of electoral choice», *American Journal of Political Science* 32: 737-57.
- Rudolph, Thomas J. 2003. «Who's responsible for the economy? The formation and consequences of responsibility attributions», *American Journal of Political Science* 47: 698-713.
- Scarrow, Howard A. 1965. «Distinguishing between political parties—the case of Canada», *Midwest Journal of Political Science* 9: 61-76.
- Schickler, E. et D. P. Green. 1997. «The stability of party identification in western democracies - Results from eight panel surveys», *Comparative Political Studies* 30: 450-483.
- Schmitt, Hermann et D. Ohr. 2000. «Are Party Leaders Becoming More Important in German Elections? Leader Effects on the Vote in Germany, 1961-1998». Article, rencontre annuelle de l'American Political Science Association, Washington
- Schmitt, Hermann. 2002. «Partisanship in western Europe and the U.S. Causes and Consequences», article présenté à l'assemblée annuelle de l'American Political Science Association, Chicago.
- Shugart, Matthew Soberg et John M. Carey. 1992. *Presidents and assemblies: constitutional design and electoral dynamics*. New York: Cambridge University Press.
- Sniderman, Paul M., Richard A. Brody et Philip E. Tetlock. 1991. *Reasoning and choice. Explorations in political psychology*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Stewart, Marianne et Harold D. Clarke. 1998. «The dynamics of party identification in federal systems: the Canadian case», *American Journal of Political Science* 42: 97-116.
- Taagapera, Rein and Matthew Soberg Shugart. 1989. *Seats and Votes: The Effects and Determinants of Electoral Systems*. New Haven: Yale University Press.
- Vatter, Adrian. 2003. «Legislative party fragmentation in Swiss cantons», *Party Politics* 9: 445-61.
- Vengroff, Richard et Momar Ndiaye. 1998. «The impact of electoral reform at the local level in Africa: the Case of Senegal's 1996 local elections», *Electoral Studies* 17: 463-482.

- Weisberg, Herbert F. et Charles E. Smith, Jr. 1991. «The Influence of the Economy on Party Identification in the Reagan years» *The Journal of Politics* 53: 1077-1092.
- Westholm, Anders. 1997. «Distance versus direction: the illusory defeat of the proximity model of electoral choice», *American Political Science Review* 91: 865-83.
- Whitefield, Stephen. 2002. «Political cleavages and post-communist politics», *Annual Review of Political Science* 5: 181–200.
- Zaller, John R. 1992. *The Nature and Origins of Mass Opinion*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Zaller, John R. et Stanley Feldman. 1992. «A simple theory of the survey response: answering questions versus revealing preferences», *American Journal of Political Science* 36: 579-616.